



RAPPORT D'ACTIVITÉS



2024



ORIV

Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

*Centre de ressources
Grand Est*



SOMMAIRE



Un centre de ressources territorialisé	4
L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est.....	5
Des enjeux portés par l'association	8
L'activité de l'ORIV ... en quelques chiffres !	10
Une contribution active aux réseaux.....	11
Outiller les acteurs en ressources	18
Apporter des ressources sur les processus d'intégration.....	23
Faire respecter l'égalité et agir sur les représentations.....	25
Rendre lisibles les enjeux de laïcité.....	27
Soutenir les projets de territoire visant l'égalité et l'équité territoriale	28
Renforcer le pouvoir d'agir et la participation citoyenne	36
Favoriser l'autonomie des personnes	38
Annexe 1 : Composition du conseil d'administration.....	42

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs institutionnels, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs sur les enjeux qu'elle repère.

Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariés-es, en lien avec les administrateurs-rices de l'association.

L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association.

À l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) et au Réseau ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (Réseau RECI).

Une structure originale...

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »¹.

La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ses champs d'intervention, du croisement des réflexions et de la territorialisation de ses activités. L'association a la volonté d'inscrire son action dans le registre de l'égalité des droits pour les immigrés-es, des territoires ou encore de traitement. Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques.

Elle constitue, de ce fait, une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. Cette même année, il se structure en association.

En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations.

En 1998, il est officiellement reconnu par l'État comme Centre de Ressources politique de la ville². Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités.

Centré, depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine en fin d'année 2009, suite à la demande de l'État. Toujours dans cette logique, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de l'ensemble de la région Grand Est depuis 2016.

Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée au cours de l'année 2024.

¹ Article 2 des statuts

² Cadre de référence national : http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

L'ASSOCIATION OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'INTÉGRATION ET DE LA VILLE, C'EST...

Des administrateurs-rices mobilisés-es... pour le fonctionnement de l'ORIV

L'assemblée générale de l'ORIV s'est tenue le lundi 13 mai 2024, à Strasbourg. Une quarantaine de personnes y ont assisté, sur place ou en distanciel. La présentation du rapport d'activités 2023 a été l'occasion, après un bilan global, de présenter plus spécifiquement certains dossiers travaillés par l'ORIV, sur les politiques territoriales d'intégration, sur l'élaboration des contrats de ville, ainsi qu'un nouveau chantier portant sur les transitions.

Suite au bilan financier, le programme de travail 2024 a été présenté. Des zooms ont mis en avant le travail mené auprès des Cités éducatives et sur la thématique de la laïcité. Il a aussi été question de la nouvelle structuration de l'association du RNCRPV auquel l'ORIV adhère et participe. L'assemblée générale s'est clôturée avec le pot de l'amitié durant lequel les échanges se sont poursuivis.

Le **conseil d'administration** (cf. composition en annexe 1) s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, quatre fois au cours de l'année 2024. En plus, un séminaire associatif a été organisé le 28 septembre 2024 sur la journée à Strasbourg (pour en savoir plus cf. page 8).

Afin d'assurer le suivi, en lien avec la directrice, les **membres du bureau** se sont réunis sept fois au cours de l'année. Pour faire face aux nombreux enjeux de l'année 2024 et des prochaines, il a été décidé d'étayer le Bureau avec de nouvelles personnes. Les réunions ont permis de répondre aux enjeux habituels liés au fonctionnement de la structure (relations institutionnelles, contractualisation, missions de l'équipe, gestion du personnel), mais aussi à des objectifs plus spécifiques (en particulier l'avenir de l'ORIV et l'évolution à prévoir au niveau des ressources humaines).

Ces réunions ont été complétées par des rendez-vous réguliers entre la présidente et la directrice.

... face aux enjeux de société

Au-delà de ces réunions liées au fonctionnement de l'association, les administrateurs-rices ont souhaité travailler autour des impacts de [la loi du 26 janvier 2024 pour « contrôler l'immigration, améliorer l'intégration »](#) sur les champs d'intervention de l'ORIV.

En 2024, un groupe de travail, composé de membres de l'équipe et du conseil d'administration, s'est réuni quatre fois.

Par ailleurs, au vu du contexte de l'année 2024 (augmentation du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations), l'ORIV, conformément à ses valeurs, a souhaité :

- D'une part, s'associer à l'initiative d'associations strasbourgeoises pour rappeler son attachement aux valeurs d'universalisme, de solidarité et de justice sociale : « Pour la démocratie, stop à l'extrême droite et à ses idées ».
- D'autre part, rejoindre la communauté du "Pacte du pouvoir de vivre" et s'associer à la coalition de plus d'une centaine d'organisations de la société civile, autour de 16 mesures prioritaires pour améliorer concrètement la vie des Français-es.

... pour construire l'avenir de l'ORIV

Fin d'année 2022, les membres du bureau et l'équipe avaient consacré un temps de travail à l'avenir de l'ORIV. Plusieurs changements, tant au niveau de l'équipe que dans la composition du conseil d'administration, nécessitent d'engager une réflexion prospective quant au devenir de l'ORIV d'ici à 5 ans. La réflexion en 2023 a permis d'identifier les enjeux auxquels l'ORIV est confronté. Fort de ces éléments, un cahier des charges a permis de choisir un prestataire pour accompagner les changements : définir les modalités de travail et de fonctionnement pour asseoir l'avenir de l'ORIV dans un contexte de mutation.

La Scop (Société coopérative et participative) Accolades a engagé l'accompagnement de l'ORIV en 2024. Il s'est traduit par plusieurs journées de travail en équipe (4 et 5 février, 4 et 5 avril, 17 septembre et 10

décembre 2024), et des temps de travail avec des membres du Bureau de l'association (5 février et 4 avril en soirée).

L'accompagnement se poursuit sur l'année 2025.

Des salariés-es au service du projet associatif ... une équipe stabilisée

Le programme de travail, validé par les administrateurs-rices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par huit salariés-es au cours de l'année 2024.



Les salariés-es qui ont porté les activités de l'ORIV sont :

- Céline ALBERT, assistante administrative et communication
- Emilie ARNOULET, directrice de projets (basée à Reims)
- Gaëlle DONNARD, directrice de projets
- Rémi FONTAINE, chargé de projets
- Diane HÄSSIG, responsable de la communication et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, directrice
- Laetitia ROCHER, directrice de projets
- Martine THIEBAULD, assistante de projets.

Au cours de l'année 2024, l'ORIV a accueilli une stagiaire, Elise GRANIER, en licence d'histoire (Histoire des relations internationales et de géopolitique). Elle est intervenue, du 8 février au 4 mai 2024, en particulier en appui lors des évaluations de la Cité éducative Trois Fontaines Colbert et de celle de la Cité éducative de Chantereigne-Montvilliers.

... une évolution en matière de ressources humaines

La convention collective nationale des acteurs du lien social et familial (ALISFA), appliquée au sein de l'ORIV, a été modifiée dans ses dispositions relatives au système de classification et de rémunération des salariés, par l'accord n° 10-22 du 22.12.2022 et l'avenant n°1 du 02.10.2023, rendus obligatoires par arrêté d'extension du 11.12.2023. Les modifications devaient prendre effet le 01.01.2024.

Une réflexion, engagée fin 2023, a été poursuivie de janvier à début avril 2024. L'ORIV a sollicité l'appui d'une avocate pour vérifier la pertinence et adapter les dispositions de la convention au personnel de l'ORIV et aux caractéristiques des missions. La démarche visait à revoir les critères de classification en lien avec les différents emplois. Les objectifs de l'association étaient :

- D'appliquer rapidement et efficacement les nouvelles modalités de rémunération.
- D'assurer une lisibilité des critères de fixation des salaires, tant pour l'équipe en place que pour les futurs recrutements.
- De tenir compte des spécificités de l'équipe salariale en termes de niveau de diplômes, d'ancienneté professionnelle et de cohésion.

- De prendre en compte les évolutions identifiées notamment lors des entretiens d'évolution (fin 2023 – début 2024).

Concrètement cela a donné lieu à la révision des fiches de poste, à un nouveau système de rémunération et à un avenant au contrat de travail pour chaque salarié-e. Les décisions prises ont été appliquées rétroactivement au 1er janvier 2024.

Des moyens dédiés pour agir

Pour réaliser ses missions et son projet associatif, et au-delà des contributions des adhérents-es³ l'association bénéficie de moyens émanant de différents financeurs :

- De l'État via des crédits de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), par le biais du cadre de référence des Centres de ressources et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est, ainsi que du ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN).
Dans le domaine de la politique de la ville, le partenariat s'appuie sur une convention pluriannuelle d'objectifs (2023-2025) au titre de la fonction de « centre de ressources régional de la politique de la ville ».
Ce partenariat donne lieu à des comités techniques entre les salariés-es du pôle « politique de la ville » de la DREETS, la chargée de mission du SGARE en charge de la politique de la ville et une partie de l'équipe de l'ORIV. Ils permettent de faire le point sur le programme de travail.
- De l'État à l'échelle départementale⁴ : DDETSPP de la Marne, DDETSPP de la Haute-Marne, Préfecture de l'Aube, Préfecture de la Haute-Marne, Préfecture de la Meuse, Préfecture de la Moselle et Préfecture du Haut-Rhin.
- De collectivités du Grand Est⁴ : Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, Ville de Nancy, Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, Metz Métropole, Ville de Langres, Communauté d'agglomération de Haguenau, Eurométropole de Strasbourg, Ville de Strasbourg, Communauté de communes de Thann-Cernay, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, Ville de Cernay et Ville d'Illzach.
- De la participation de l'ORIV à des réseaux nationaux. En effet, les deux réseaux auxquels l'ORIV participe activement, bénéficient de financements nationaux pour leur fonctionnement. Les structures membres de ces réseaux reçoivent, en fonction de leur investissement et de l'implication sur les dossiers, une contrepartie financière forfaitaire.
- De l'Europe, via le Réseau RECI.

Une contribution active à plusieurs réseaux

L'ORIV participe à la fois à un réseau régional sur les enjeux de mémoire et d'histoire de l'immigration (cf. page 26) ainsi qu'historiquement à deux réseaux nationaux (cf. page 11) :

- le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV),
- le Réseau ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (Réseau RECI).

La partie suivante du rapport d'activités vise à rendre compte des modalités d'intervention et des apports au bénéfice des acteurs sur le Grand Est.

³ Parmi lesquels trois collectivités : Communauté d'Agglomération de Chaumont, Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées et Metz Métropole

⁴ À travers des fonds dédiés de 2023 sur 2024 et des financements en 2024.

DES ENJEUX PORTÉS PAR L'ASSOCIATION

Le **28 septembre 2024**, les administrateurs-rices et les salariés-es de l'ORIV se sont retrouvés-es à Strasbourg (Centre culturel Saint-Thomas), lors d'un **séminaire associatif**.



8

Celui-ci était destiné à mieux se connaître entre administrateurs-rices et avec les membres de l'équipe, à renforcer les coopérations, mieux identifier les intérêts et domaines de compétences des administrateurs-rices et à travailler sur des projets collectifs...

En début de matinée, les participants-es ont été invités-es à construire une frise chronologique autour des événements clés de l'histoire de l'ORIV et des politiques publiques sur lesquelles il travaille.

Ensuite, 6 ateliers thématiques ont été organisés, pour permettre de dégager des pistes de travaux communs, entre le conseil d'administration et l'équipe. Les sujets traités ont été les suivants : pauvretés, logement-habitat, participation des habitants-es, jeunesse, intégration et laïcité. Les deux premiers sont plutôt des enjeux « nouveaux » pour l'ORIV, alors que les autres thèmes sont récurrents dans les travaux de l'ORIV.

Pauvretés

L'ORIV n'aborde pas directement les enjeux liés à la pauvreté, mais les publics auprès desquels il intervient - immigrés, primo-arrivants et habitants des quartiers populaires - sont souvent concernés par ces problématiques. Par ailleurs, l'ORIV est régulièrement confronté à des situations de pauvreté dans le cadre de ses actions.

S'il existe diverses pauvretés (culturelle, économique, sociale...), elles relèvent d'une dimension transversale. L'ORIV s'inquiète des logiques de mise en concurrence entre les différentes formes de pauvretés, qu'elles opposent les territoires (ville/campagne) ou les publics concernés. Le fait que le travail ne garantit pas toujours une vie digne (travailleurs-euses pauvres) complique le rapport aux institutions.

La pauvreté renvoie à des assignations, des risques de nonaccès aux droits et a des impacts sur la santé, l'isolement, le logement, la parentalité... d'où une nécessité d'agir de façon transversale.

Plus que jamais l'ORIV souhaite mieux articuler le lien entre politique de la ville et politique de lutte contre la pauvreté.

L'ORIV souhaite engager un cycle de conférences en 2025 autour de la question des pauvretés pour mieux comprendre les problématiques actuelles.

Logement / Habitat

« Le logement social est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas »⁵. Pourtant aujourd'hui ce patrimoine fait l'objet de plusieurs atteintes. On peut notamment évoquer la remise en question de la loi Solidarité

⁵ Emmanuelle Cosse, la présidente de l'Union sociale pour l'habitat (USH).

et Renouvellement urbain qui vise à mieux répartir le logement social ; une baisse du nombre de logements dans un contexte de destructions importantes (renouvellement urbain) et une reconstruction moins importante ; une moindre accessibilité des logements construits aux publics les plus précaires...

L'ORIV a identifié les préoccupations suivantes : des logiques de peuplement complexes, des situations plus subies que souhaitées (absence de la prise en compte des avis des habitants-es quant à leurs lieux de vie, aux opérations de renouvellement urbain), des besoins de logement pour les plus pauvres, une nécessaire réflexion en termes de mobilité et pas seulement de mixité, un travail à mener sur les questions de cohabitation (favoriser des « espaces de frottements »).

L'ORIV souhaite constituer un groupe de travail spécifique sur ce sujet. Le premier chantier de ce groupe sera de rédiger une note sur le logement social et les différentes problématiques que cela soulève, puis construire un cycle de conférences.

9

Participation des habitants-es

La question de la participation des habitants-es est un sujet récurrent dans les travaux de l'ORIV. Les administrateurs-rices ont souhaité questionner les raisons de la non prise en compte du point de vue des habitants-es dans les processus de décision, alors qu'ils-elles sont par ailleurs sans cesse sollicités-es pour donner leur avis.

Il s'agira de rédiger une note rendant compte de la « philosophie » de l'ORIV sur la participation citoyenne et d'actualiser la rubrique « participation » du site internet.

Jeunesse

L'ORIV ne déploie pas une entrée « jeunesse » spécifique dans ses interventions. La thématique « jeunesse » est présente dans les différents champs traités par l'ORIV : emploi, participation des habitants-es/engagements, cohabitation/intergénérationnel, sécurité et tranquillité/espaces publics...

Lors du séminaire, les échanges ont porté sur la situation de la jeunesse (ou des jeunesses⁶) : augmentation du mal-être (santé mentale), renforcement des situations de violence (les jeunes sont confrontés à la violence et sont aussi auteurs de violence). Comprendre ces situations reste complexe. Dans la plupart des cas, les parents sont les premiers à être mis en cause.

L'ORIV envisage de requestionner ces dimensions sous des formes qui restent encore à définir pour 2025.

Intégration

Partant des travaux du groupe de travail sur la loi du 26 janvier 2024, les administrateurs-rices ont souhaité s'intéresser aux impacts de la loi sur les pratiques professionnelles dans un contexte de baisse importante des financements (moyens dédiés à la maîtrise de la langue, à l'accompagnement global, concentration des moyens sur quelques types de publics...).

L'ORIV souhaite apporter des éléments de compréhension des enjeux des processus d'intégration locale aux collectivités.

Laïcité

L'ORIV travaille historiquement sur les questions de laïcité et assure un appui à l'animation du réseau des formateurs et formatrices du plan valeurs de la République et laïcité sur le Grand Est. L'ORIV est intervenu notamment comme un passeur de connaissances.

Plus que jamais, il paraît nécessaire de poursuivre ce travail dans un contexte de multiplicité des discours sur la laïcité.

Ces chantiers ont été retravaillés début 2025, en lien avec les autres problématiques de l'ORIV (poursuite des chantiers en cours, attentes des partenaires) pour définir le programme de travail 2025.

⁶ Il s'agissait de ne pas parler uniquement des jeunes en quartiers politique de la ville.

L'ACTIVITÉ DE L'ORIV ... EN QUELQUES CHIFFRES !

L'année 2024 est la huitième année pleine de fonctionnement à l'échelle de la région Grand Est. L'enjeu affiché par l'ORIV, dans le cadre du déploiement de ses activités à l'échelle de la région Grand Est, était de maintenir une action en proximité tout en élargissant les territoires d'intervention. Ce défi reste toujours d'actualité. La crise sanitaire, et le déploiement des réunions en visioconférences, ont permis de mettre en place d'autres modes de travail collectif, plus ou moins satisfaisants.

L'ORIV a recherché, au cours de l'année 2024, à articuler des démarches de proximité (accompagnements sur site) et des démarches à l'échelle régionale. Le choix d'une diffusion renforcée des ressources, sous divers formats et la recherche de plus de mixité au sein des publics contribuent à cette stratégie.

La diversité des actions déployées au cours de l'année 2024, comme les précédentes, rend compte de cette volonté. Le nombre d'actions menées est resté sensiblement le même entre 2023 et 2024 (67 actions en 2023 et 66 en 2024), avec un nombre de journées légèrement en hausse. La différence se situe dans le type d'actions : moins de proximité territoriale et plus d'actions de montée en compétences dans une logique collective et inter-acteurs.

Actions 2023	Actions 2024
<p>67 actions différentes menées, soit 120 journées au contact des acteurs, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> 57% d'actions en proximité territoriale (logique d'accompagnement), 40% d'actions de montée en compétence (groupes de travail, séminaire, actions en réseaux...), 3% de manifestations à vocation informative. 	<p>66 actions différentes menées, soit 122,5 journées au contact des acteurs, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> 45% d'actions en proximité territoriale (logique d'accompagnement), 44% d'actions de montée en compétence (groupes de travail, séminaire, actions en réseaux...), 6% de manifestations à vocation informative. 5% d'actions du réseau politique de la ville.

Cette diversification a également eu un impact auprès des publics touchés. Plus que jamais, la politique de la ville, mais aussi celle sur l'intégration et la lutte contre les discriminations, nécessitent de toucher des publics très variés. L'enjeu est de garantir une culture commune, tout en visant une transversalité des services et des structures.

Si historiquement l'ORIV touche un public de professionnels-les des collectivités et de l'État, mais aussi des acteurs associatifs, le défi était de cibler également des habitants-es ainsi que des élus-es. Les chiffres ci-dessous en rendent compte. Le nombre de personnes touchées et le type de publics ont sensiblement évolué entre 2023 et 2024. Cette situation s'explique par le type d'actions menées (moins d'actions liées à la structuration des contrats de ville et plus de cycles de qualification).

Acteurs 2023	Acteurs 2024
<p>3.069 acteurs (cumul) et 1.427 (différents), dont : 31.5% acteurs de collectivités (dont 4% d'élus-es), 28% acteurs associatifs, 24% représentants-es de l'État, 8% habitants-es.</p>	<p>3.360 acteurs (cumul) et 1.514 (différents), dont : 33,7% acteurs associatifs, 32.6% acteurs de collectivités (dont 11% d'élus-es), 19% représentants-es de l'État, 3% habitants-es.</p>
<p>Référents-es politique de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> État : 61 participants-es / 443 participations, soit un ratio de 7,3) Collectivités : 116 participants-es / 537 participations, soit un ratio de 4,6. 	<p>Référents-es politique de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> État : 68 participants-es / 520 participations, soit un ratio de 7,6) Collectivités : 88 participants-es / 560 participations, soit un ratio de 6,4.

Pour autant le public cible, les professionnels-les de la politique de la ville et ceux intervenant dans le domaine de l'intégration (cf. page 23) sont les premiers bénéficiaires des actions de l'ORIV.

UNE CONTRIBUTION ACTIVE AUX RESEAUX

Depuis quelques années, l'implication dans les réseaux nationaux impacte fortement l'activité de l'ORIV, tant au niveau des membres de l'équipe que de la présidente.

L'ORIV s'appuie sur des réseaux d'acteurs et y participe historiquement. La participation à ces réseaux permet la rencontre avec d'autres partenaires, la mutualisation des réflexions et l'échange de ressources (informations, expériences, identification de personnes ressources...) afin de mieux outiller les acteurs du Grand Est. Au-delà, cela permet de confronter les connaissances et les constats locaux. Enfin la participation aux réseaux contribue à la qualification des salariés-es de l'ORIV par les échanges d'expériences et de connaissances.



RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE (CRPV)

Du fait de son statut de centre de ressources politique de la ville (statut reconnu lors d'un Comité interministériel des Villes en 1998), l'ORIV fait partie du RNCRPV. Ce réseau regroupe 19 centres (dont 4 en outre-mer) en 2024.

LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Une rencontre nationale annuelle

Depuis 2015, le RNCRPV se retrouve chaque année pour échanger avec ses partenaires nationaux (ANCT, associations d'élus-es, ANRU...) d'une part, et travailler entre membres des équipes des CPRV, d'autre part. Ces rencontres sont l'occasion de renforcer la culture commune du réseau et de mettre en perspective l'ensemble des travaux développés par les centres de ressources métropolitains et d'outre-mer. L'édition 2024 s'est déroulée à Lille du 14 au 16 octobre.



Une implication aux cercles des présidents et des directeurs

S'ajoutent à ces groupes de travail, une implication de la présidente de l'ORIV à la Conférence des Présidents-es (une réunion environ tous les mois en visioconférence) et celle de la directrice aux réunions des directeurs-rices des centres de ressources politique de la ville (une réunion en visioconférence tous les 15 jours). De plus un séminaire de deux jours en présentiel a lieu tous les trimestres.

Une implication au sein du Conseil d'administration dans son format renouvelé

Le RNCRPV, qui existe depuis plus de 15 ans, s'était engagé en 2023 dans un travail de restructuration qui a abouti le 30 janvier 2024 à la création officielle d'une association dédiée. À cette occasion, un nouveau conseil d'administration a été élu. Dans une volonté de gouvernance transversale, il est composé de présidents-es, de directeurs-rices et de membres des équipes des CPRV. L'ORIV s'est impliqué dans le cadre de la gouvernance de la nouvelle association avec deux représentantes pour le cercle des présidents et le cercle des équipes. Le Conseil d'administration s'est réuni à dix reprises en 2024. Outre le fonctionnement quotidien, il a pu mener à bien le processus de recrutement d'un premier salarié, coordinateur national du Réseau.

Des réunions régulières avec l'ANCT et la refonte du cadre de référence

La directrice participe par ailleurs à des comités techniques organisés entre les centres de ressources et l'ANCT, à l'initiative de cette dernière.

La reconnaissance de la fonction de centre de ressources politique de la ville s'accompagne d'un cadre de référence. Il définit les missions des centres de ressources (19 structures actuellement sur le plan national) et les liens avec le niveau national et local de l'État. Le cadre actuel a été formalisé en 2017, dans le contexte des contrats de ville 2015-2023. Une réflexion, sous l'impulsion de l'ANCT, a été engagée en 2024 (trois réunions : 11 octobre, 13 novembre et 27 novembre) pour l'adapter aux nouveaux enjeux du contrat de ville et préciser les partenariats nationaux et locaux.

12

PARTICIPATION AU RÉSEAU RNCRPV

Elle relève d'une double logique : une inscription de fait en lien avec le cadre de référence qui lie les centres de ressources politique de la ville et l'État et une implication libre de chaque centre de ressources au sein du fonctionnement du réseau, notamment via des groupes de travail.

Une contribution nationale

En réponse à l'appel à contributions lancé par l'ANCT aux centres de ressources politique de la ville pour les années 2023-2024, comme prévu dans le cadre de référence, deux sujets avaient été mis en discussion :

- Culture et politique de la ville : Qu'est-ce que la culture apporte aux quartiers et qu'est-ce que les quartiers apportent à la culture ?
- Le contrat de ville intégrateur : De quoi parle-t-on ? Quelles sont les pratiques observées ? Quels sont les enseignements pour concevoir et déployer le contrat de ville intégrateur dans le cadre d'Engagement quartiers 2030 ?



L'ORIV a choisi de travailler sur la contribution relative au « contrat de ville intégrateur ». Les travaux se sont finalisés en 2024 et ont été capitalisés dans un document intitulé « [Contrat de ville, contrat intégrateur ?](#) ».

Le contrat intégrateur repose sur deux dimensions :

- une articulation entre les dispositifs thématiques relevant de la politique de la ville et/ou intervenant sur le territoire à travers le projet de territoire,
- une complémentarité effective avec les programmes, contrats et dispositifs qui relèvent d'une approche macro (communale, intercommunale, départementale...) qui se traduit par une déclinaison territoriale et des engagements pour répondre aux enjeux des quartiers prioritaires.

Cette intégration est gage de la mise en cohérence des politiques publiques et interventions en direction des habitants-es des quartiers politique de la ville et d'un déploiement renforcé du droit commun à leur bénéfice.

Les enseignements présentés soulignent à la fois des avancées dans cette volonté de tendre vers des contrats de ville intégrateurs, mais aussi des freins persistants. Quelques illustrations sont proposées, mais sans vocation exhaustive. Cette contribution permet également, via des illustrations territoriales, de rendre compte des actions menées par les centres de ressources pour soutenir cette vocation des contrats. Enfin, elle aborde les défis qui méritent l'attention collective des pouvoirs publics et des centres de ressources.

Une participation aux groupes de travail collaboratif

La participation aux groupes de travail donne lieu à différents travaux et publications. Depuis 2013, différents groupes de travail ont été mis en place au sein du réseau national des CRPV, visant à permettre l'échange de pratiques et la co-qualification entre les équipes. L'équipe de l'ORIV s'est mobilisée plus particulièrement au sein des groupes ci-dessous sous deux formes : en tant que membre du groupe de travail ou en tant que co-pilote en charge de l'animation.

Groupe de travail « Contractualisation »

Le GT « Evaluation », coanimé par l'ORS-CREAI Normandie, Trajectoires Ressources et l'ORIV, s'est constitué lors de l'évaluation des contrats de ville 2014-2023. Créé en 2023, il visait à partager les pratiques et les outils des CRPV durant la période. En 2024, dans le cadre de la contractualisation « Engagement Quartiers 2030 », il s'est transformé pour répondre aux enjeux de la contractualisation. Il a permis de partager et faire circuler les informations au sein du réseau sur les évolutions nationales, d'échanger entre les CRPV sur ce qui est fait par les uns et les autres sur leurs territoires : des temps d'auto-formation sur plusieurs sujets : la rédaction des contrats de ville ; les déclinaisons des conventions nationales ; les projets de quartier ; l'analyse des contrats de ville.

Groupe de travail « Education »

L'ORIV participe au GT Éducation. Au cours de l'année 2024, il s'est réuni à 7 reprises en distanciel. Il constitue un lieu de réflexions et d'échanges de pratiques. Cette année, il a traité de sujets comme la place de l'éducation dans les contrats de Ville « Engagement Quartiers 2030 », de l'émancipation des jeunes à travers l'orientation-insertion et la place des parents dans ces choix. Il assure l'accompagnement de la démarche des Cités Éducatives à l'échelle nationale, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs dédiée, entre l'État et le RNCRPV (journées nationales, séminaires troïka, Lab' thématiques). Il apporte également un appui, à l'échelle nationale, aux programmes de réussite éducative (PRE), notamment pour la journée nationale dédiée.

Groupe de travail « Égalité Femmes-Hommes »

L'ORIV co-anime avec Villes et Territoires (Occitanie), le groupe thématique « Égalité femmes-hommes ». Cette année le groupe s'est réuni 4 fois. Les travaux du groupe de travail ont consisté en une réflexion et analyse de l'axe Égalité femmes-hommes dans les contrats « Engagements quartiers 2030 ». De plus les membres du GT ont été auditionnés par Thomas Kirszbaum dans le cadre de l'étude « L'égalité femme-homme comme dimension transversale dans les contrats de ville ». L'année 2024 a été également l'occasion d'un travail de réflexion croisée avec les membres du GT « Questions urbaines » sur l'urbanisme égalitaire (la ville la nuit, avec un regard croisé, la ville la nuit pour les femmes). Les deux groupes se sont réunis à deux reprises, le 30 avril et 1er juillet.

Groupe de travail « Laïcité »

L'ORIV est membre du groupe de travail « Laïcité » qui a organisé en novembre 2024 un premier webinar intitulé « Laïcité et professionnels-les de la jeunesse : si on en parlait ? ». Il a rassemblé plus de 400 participants-es de l'ensemble des régions hexagonales et d'outre-mer pour échanger sur les questions suivantes : Comment les professionnels-les de la jeunesse s'emparent-ils-elles de la question de la laïcité ? Quels sont les outils à leur disposition ? Comment le débat public impacte-t-il leurs représentations et leurs pratiques ? Les trois présentations ont permis d'apporter différents types d'éclairages : enquête universitaire, partage d'expériences, présentation d'un site ressources.

Groupe de travail « Nouveaux arrivés »

L'idée de la création de ce groupe de travail est née lors du regroupement des équipes des centres de ressources politique de la ville de 2022 à Strasbourg. Les mobilités professionnelles de plusieurs membres, dont les pilotes du groupe, ont rendu difficile le maintien de ce groupe. L'année 2024, néanmoins, a permis des avancées sur les pistes de travail (livret d'accueil, référent, présentation des CRPV, lexique...) et a accueilli de nouveaux membres au sein du groupe de travail. L'intérêt d'un tel groupe de travail réside dans la nécessité d'accueillir au mieux les personnes concernées au sein du réseau face au constat d'un turn-over important au sein des CRPV.

Groupe de travail « Participation »

En 2024, l'ORIV a participé au groupe de travail « participation » du RNCRPV, aux côtés de 13 autres centres de ressources. Le groupe de travail s'est réuni environ une fois par mois (15 réunions) dont une journée de travail en présentiel (22 mars 2024) et le 16 octobre à l'occasion des rencontres du RNCRPV qui s'est tenu à Lille.

Les réunions du GT sont envisagées comme des temps d'échanges d'expériences, de partage des actualités des CRPV et de réflexion autour des questions de participation. L'année 2024 a été marquée par :

- L'organisation d'une visioconférence en présence de Mohammed Mechmache, pour faire le point sur les enseignements du travail mené par la commission participation citoyenne.

- Une rencontre avec Nicolas Rio, autour de son livre « Pour en finir avec la démocratie participative », qui a permis au groupe de renforcer sa culture commune sur les questions de la participation des habitants-es, ses écueils, ses limites et les leviers possibles à développer en territoires.
- La création d'un cycle de webinaires intitulé "la participation sur le grill" qui sera déployé en 2025, et qui vise à explorer différents sujets afin de mieux inclure les habitants-es dans l'action publique.

Groupe de travail « Ressources et communication »

Ce groupe de travail permet à ses membres d'échanger sur leurs pratiques et sur les outils de communication. Un travail de veille de l'actualité est réalisé par les différents membres du GT, pour alimenter un panorama de la presse dans le champ de la politique de la ville (cf. page 21). Ce groupe vient également en appui de la communication du RNCRPV. À cet effet, un *drive* « La com pour les nuls » a été créé à destination de tous les membres du RNCRPV. Le GT a également mis en page les contributions nationales « Culture » et « Contrat intégrateur » du RNCRPV

Groupe de travail « Santé »

En 2024, le GT a présenté la publication réalisée en 2023, « Enjeux de santé dans les quartiers » lors d'un webinaire organisé par le Réseau Français Villes-Santé. Ce groupe a également échangé sur les pratiques, les ressources et sur les problématiques rencontrées par les acteurs sur les territoires.

Groupe de travail « Transition »

L'ORIV participe au GT « Transition ». Au courant de l'année 2024, il s'est réuni à 10 reprises en distanciel. Il a constitué un espace d'échanges de ressources, d'outils, d'informations et de contacts permettant de forger une culture commune entre les différents participants-es ainsi qu'une porte d'entrée identifiée pour des partenaires désireux d'avancer sur ces enjeux avec lui.

Outre ces échanges et interpellations qui ont ponctué les réunions du GT, cette année 2024 a été rythmée par :

- Continuer la production de l'outil « Quartiers et transition juste » à destination des professionnels-es de la politique de la ville afin de prendre en main les enjeux de transition. Il s'agissait de terminer la première version de l'outil afin qu'il soit en ligne ; puis en 2e partie d'année, suite aux retours sur celui-ci, de réfléchir à des solutions et d'en faire un cahier des charges pour 2025.
- Préparer et organiser une réunion du GT avec l'ANCT et l'ADEME, qui s'est déroulée le 24 juin 2024 en visioconférence. Il s'agissait de faire connaître la politique de la ville, le réseau national des CPRV, et l'enjeu d'une « transition juste ».



RÉSEAU RECI (RESSOURCES POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET L'INTÉGRATION)

L'ORIV participe au Réseau RECI depuis sa création en 2005. Il fait partie des membres fondateurs. Ce Réseau entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. En 2024, il était composé de cinq structures assurant une fonction ressources dans ces domaines, à savoir : AVDL (Association villeurbanaise pour le droit au logement) ; COFRIMI (Conseil et formation sur les relations interculturelles et les migrations) ; ESPACE (Espace de soutien aux professionnels-les de l'accueil et du conseil aux étrangers) ; IREV (Institut régional de la ville) et ORIV.

15

LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Les réunions du réseau permettent la mise en commun des projets et donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année, mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité. En raison des contraintes financières, en 2024, le réseau RECI a organisé ces réunions en visioconférence (5 sur l'année).

LES CONTRIBUTIONS COLLECTIVES DU RÉSEAU

Prévention des discriminations et choix d'orientation scolaire

Depuis 2019, le réseau RECI mène différents travaux sur la prévention des discriminations ethnico-raciales dans le champ scolaire. Sur la base de ces travaux et des études menées, le réseau RECI a poursuivi sa réflexion en interrogeant le champ de l'orientation scolaire, source d'enjeux et de tensions à la fois pour les institutions tantôt incriminées, parfois impuissantes et les familles, tantôt stratégiques, parfois résignées face à un système qui peine à assurer la justice sociale.

À partir d'une sélection de ressources documentaires, le réseau a publié une note documentée intitulée : « Prévention des discriminations et choix d'orientation » en juin 2023. À l'issue de cette publication, le réseau RECI a souhaité ouvrir le débat et les réflexions. Il a porté en 2024, l'organisation d'un **séminaire national « Prévention des discriminations et choix d'orientation : Quels enjeux, quelles alliances ? »**. À cette fin, le réseau s'est associé avec deux associations d'élus-es, Intercommunalités de France et France Urbaine. Ce séminaire était organisé avec le soutien de l'ANCT. Il a eu lieu le vendredi 22 mars, au Pôle Joubert à Paris, et a rassemblé une soixantaine de personnes aux profils variés.

Ses objectifs étaient :

- d'éclairer les acteurs sur les processus de discrimination à l'œuvre ;
- d'interroger l'écosystème des acteurs pour préciser le rôle et la place de chacun sur la prévention des discriminations ;
- de valoriser les initiatives territoriales en faveur de la prévention des discriminations dans les choix d'orientation avec une attention sur le rôle et la place accordés aux familles.

La table documentaire mise en place lors du séminaire a permis de valoriser les fonds documentaires des membres du réseau, accessibles sous forme numérique ou papier. Synthèses, notes documentées, bibliographies ont été proposées aux participants-es. Les ouvrages, rapports d'études ou autres ont permis, eux, de faire découvrir la possibilité d'accéder gratuitement aux ressources dans les bibliothèques de certaines structures qui composent le réseau.



[Consultez la synthèse écrite et la vidéo de restitution](#)

Prévenir les discriminations dans le logement : des échanges de pratiques pour renforcer l'égalité de traitement dans les politiques locales

Soutenu par la Fondation de France, ce projet vise à prévenir les discriminations liées à l'origine dans l'accès au logement par l'organisation de plusieurs journées d'échanges de pratiques et de qualification collective. En 2024, le projet a également obtenu un soutien de la DILCRAH.

Ces échanges visent à soutenir un groupe d'acteurs locaux de plusieurs territoires et institutions (collectivités, bailleurs, État, associations...) dans la mise en œuvre de stratégies locales de prévention des risques de discrimination dans le logement, en particulier les discriminations liées à l'origine.

Les territoires participants ont été retenus après avoir répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du réseau RECI, lancé en avril 2024. Les territoires retenus sont :

- Le Grand Lyon,
- L'Isère représentée par Grenoble métropole, Pays voironnais et l'association des bailleurs de l'Isère,
- La communauté d'agglomération de Lens-Liévin,
- Nantes métropole,
- La ville de Villeurbanne.

Chaque territoire est représenté par un panel d'acteurs impliqués : intercommunalité (ou commune) pilote de la démarche (directions habitat, égalité et/ou politique de la ville), bailleurs sociaux, représentants-es des associations de locataires, services de l'État, constituant un groupe de 25 participants-es.

Le cycle de 4 journées s'appuie sur l'expertise des membres du réseau, ainsi que sur le sociologue Thomas KIRSZBAUM, retenu pour accompagner l'ensemble de la démarche et en capitaliser les enseignements à la fin du projet.

Les quatre journées alternent apports d'expertise, échanges d'expériences et réflexion collective en vue d'alimenter la démarche territoriale des participants-es et la co-construction de plans d'action dédiés concernant :

- les aspects politiques et techniques des politiques d'habitat, de logement et de peuplement, en particulier les stratégies locales d'attribution de logement dont la réforme initiée depuis 2014 a pour objectif de renforcer l'égalité de traitement et la mixité sociale,
- la place des principaux concernés dans ce cadre. Quelle place est donnée à leur expertise dans la conception et le fonctionnement du plan ? Quels moyens d'information et d'action sont effectifs et efficients ?

Grâce au soutien de la DILCRAH en 2024 les 2 premières journées ont pu être organisées en présentiel, à Paris. Des comptes-rendus de chaque séance sont également proposés aux participants-es, ainsi qu'un padlet réservé aux membres des groupes territoriaux qui permet à chacun de retrouver les travaux menés dans les temps de travail collectifs, au sein de chaque territoire et en inter-territoires.

Le cycle se poursuivra en 2025 avec l'organisation des 2 dernières journées, des rendez-vous bilatéraux avec chaque territoire volontaire et la capitalisation des enseignements de la démarche visant à soutenir l'essaimage de ces pratiques locales.

Coordination d'un numéro des Cahiers de la LCD (Lutte contre les discriminations)

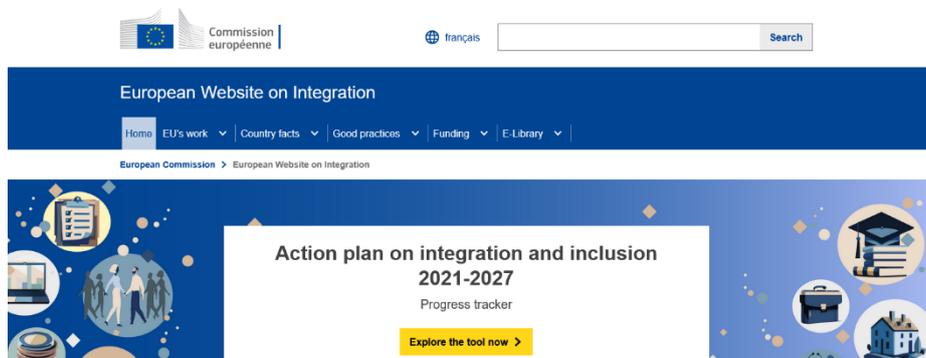
Afin de poursuivre la diffusion des travaux du réseau et valoriser la démarche singulière qui caractérise son mode de faire, le réseau RECI a accepté la sollicitation des Cahiers de la LCD pour coordonner un numéro de la revue sur la « Lutte contre les discriminations et politique de la ville ». Ce numéro paraîtra en avril 2025. Dans le dialogue avec les directeurs-rices de publication de la revue, le réseau a proposé les sujets essentiels à aborder et le sommaire de ce numéro. Les sollicitations d'articles ont été réparties entre le réseau RECI et l'association Aresvi⁷, porteuse de la revue, de même que les relectures.

⁷ <https://aresvi.fr/>

Alimentation du Portail européen sur l'intégration en ressources

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 27 pays membres de l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs des pays membres, qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.



Un réseau composé de 27 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, incluant notamment celles relatives à la lutte contre les discriminations. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

En 2024, le réseau RECI a mis en ligne 47 ressources et a valorisé six expériences sur le portail.

Les coordinateurs-rices nationaux-nationales, dont le réseau RECI, ont été également sollicités-es pour contribuer à une analyse : « La participation des migrants à la conception et à la mise en œuvre des politiques d'intégration - Approches et pratiques dans les États membres de l'Union Européenne ». Cette analyse doit faire l'objet d'une publication sur le portail en 2025.

De plus, fin septembre 2024, le réseau RECI, représenté par l'ORIV, a participé à « l'Editorial board » qui s'est tenu à Bruxelles, en présence de représentants-es de la Commission européenne, du Migration Policy Group et des 27 coordinateurs-rices nationaux-nationales. Ceci pour se rencontrer, échanger sur les nouveautés du portail, sur les pratiques concernant sa mise à jour.

Tout comme en 2023, des représentants-es de la Direction générale de l'immigration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission européenne ont échangé avec les coordinateurs-rices sur l'actualité des politiques d'intégration menées dans les différents pays représentés.

Vous pouvez retrouver la présentation de ces expériences sur le Portail : https://ec.europa.eu/migrant-integration/integration-practices_en?f%5B0%5D=geographic_area%3A99

OUTILLER LES ACTEURS EN RESSOURCES

Site internet de l'ORIV

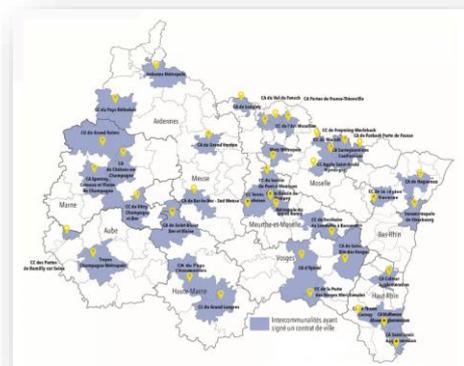
Quelques chiffres

En 2024, il y a eu 7 181 visites sur le site internet de l'ORIV (contre 2 300 en 2023) et 28 000 pages vues (contre 10 529 en 2023)

www.oriv.org

18

Politique de la ville en Grand Est : portrait des 38 contrats de ville



L'ORIV a ajouté une nouvelle page thématique à son site internet. On y trouve les informations clés sur la géographie prioritaire du Grand Est, un comparatif entre la situation locale et le niveau national, autour de quelques indicateurs et une cartographie des 38 contrats de ville de la région !

En cliquant sur un contrat de ville (point jaune sur la carte) une « fiche territoire » s'ouvre, détaillant les différents quartiers concernés, quelques données statistiques et des informations sur les principaux dispositifs déployés sur le territoire en lien avec la politique de la ville.

Les ressources mises en ligne en 2024

Approche plurithématique transversale :

- [Retour sur les RDV Politique de la ville – 5 séminaires en visioconférence en 2024](#)
- [Retour sur la journée régionale « Echanger autour des contrats de ville du Grand Est » du 14 novembre 2024](#)

Éducation, réussite éducative, soutien à la parentalité... :

- [Retour sur le séminaire du 12 décembre 2024 : « Parentalité et monoparentalité »](#)

Citoyenneté, participation des habitants-es

- [Retour sur le séminaire du 7 novembre 2024 : « Participation citoyenne »](#)
- [Retour sur la Journée régionale « Participation des habitants-es : Les enjeux de la démocratie locale » – 5 décembre 2024](#)

Approche plurithématique, cadre de vie et renouvellement urbain

- [Retour sur le séminaire du 12 septembre 2024 - Cadre de vie, GUSP et conventions TFPB](#)

Développement durable, environnement, précarité énergétique

- [Création d'une page internet dédiée aux transitions, avec les replays des deux visioconférences organisées les 19 septembre 2024 et 9 octobre 2024](#)

Gouvernance, pilotage, observation, évaluation méthodologique

- [Création d'une page Politique de la ville Grand Est avec une cartographie des contrats de ville](#)
- [Document de « sensibilisation à la politique de la ville » – octobre 2024](#)
- [Retour sur le séminaire du 21 juin 2024 : « Animation territoriale, projet de territoire, convention territoriale »](#)
- [Retour sur le séminaire du 7 octobre 2024 : « Relation aux associations et aux porteurs de projets »](#)

Approche sujets transversaux : jeunesse, égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations

- [3 diagnostics pré-opérationnels dans le cadre du déploiement du dispositif AGIR](#)
- [Une page du site internet de l'ORIV dédiée au Réseau des acteurs de l'intégration dans le Grand Est](#)
- [Ressources liées aux séances du cycle de qualification « Lutter contre les discriminations sur les territoires, où en est-on ? »](#)

Les publications avec d'autres CRPV

- [Kit « Enjeux croisés » transition et politique de la ville – mars 2024](#)

Publication régulière de la lettre d'information de l'ORIV

La lettre d'information de l'ORIV a pour objectifs :

- De diffuser des informations sur l'ORIV, mais également sur l'actualité de nos thématiques sur le plan national,
- De faire le lien avec son site internet (publications, événements...),
- D'élargir son public en matière de diffusion de l'information.

Neuf lettres ont été diffusées au cours de l'année 2024, auprès de 1 373 personnes en moyenne.

Le taux d'ouverture, c'est-à-dire le pourcentage de consultation de la lettre d'information de l'ORIV, est en moyenne de 26% pour l'année 2024. La parution de chaque lettre est également annoncée sur la page LinkedIn de l'ORIV.



Le « Focus Actu »



Avec ce support, il s'agit pour l'ORIV de repérer et de valoriser régulièrement des ressources en lien avec les enjeux de société.

Diffusé sur le site internet et sur les pages Facebook, et LinkedIn, cette publication peut concerner une émission de radio, un documentaire, un podcast, une exposition.

En 2024, 16 « Focus Actu » ont été publiés.

Nouveauté 2024 ! La page LinkedIn

En 2024, l'ORIV a souhaité renforcer sa présence en ligne pour partager ses projets et ses actions avec un public plus large. C'est dans cette optique qu'une page LinkedIn a été créée le 16 septembre 2024.

Les chiffres pour l'année 2024 :



- 124 abonnés-es
- 259 visites (nombre de fois où la page a été consultée)
- 40 publications

<https://www.linkedin.com/company/oriv-observatoire-régional-de-l-intégration-et-de-la-ville/>

La page Facebook

Les chiffres pour l'année 2024 :



- 401 abonnés-es (soit une augmentation de 14 personnes par rapport à 2023)
- 660 visites (nombre de fois où la page a été consultée)
- 44 publications (25 de moins par rapport à 2023)
- 330 interactions (nombre de « J'aime » ou de réactions ou de partages)

<https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/>

20

Réalisation de dossiers documentaires en lien avec les thématiques d'actualité

L'ORIV réalise, chaque jour, une veille importante sur différentes thématiques en lien avec son activité. Afin de mettre à profit cette veille et de capitaliser les ressources actualisées sur un sujet dans un document synthétique, l'ORIV a décidé de créer une nouvelle publication, le « dossier documentaire ». Ce nouveau format sera utilisé pour aborder des sujets émergents, compiler des ressources ou mettre à jour des informations.

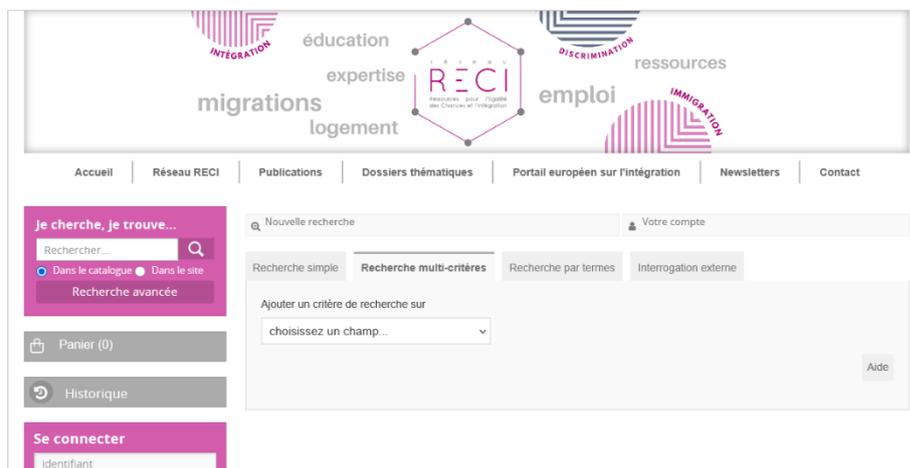
En 2024, la réalisation d'un dossier documentaire sur les mineurs non accompagnés (MNA) a été initiée.

Gestion de la documentation

La gestion du fonds documentaire de l'ORIV est réalisée via une base de données en ligne. Celle-ci fait l'objet d'un travail collaboratif avec des membres du réseau RECI. Elle est accessible via le site internet du réseau RECI. Ce site ne répondait plus aux standards techniques et ergonomiques, et a donc été restructuré début 2024, sous la forme d'un **blog couplé à un portail documentaire**.

Les personnes intéressées peuvent ainsi effectuer en ligne des recherches pour retrouver les dernières nouveautés du centre de documentation de l'ORIV, mais aussi des documents plus anciens.

Pour rappel, la base de données documentaires comporte plus de 20 000 notices bibliographiques, donnant accès aux ressources produites sur les sujets de travail du réseau RECI et à certains sujets connexes.



En 2024, la **page d'accueil du site (blog et base documentaire) du réseau** a fait l'objet de **91644 visites** (contre 5670 en 2023). Les statistiques de consultation donnent des éléments d'informations complémentaires.

Pour la partie **base documentaire**, on recense :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : **343 878** en 2024 (contre 87 036 en 2023).

- Nombre de **consultations des notices via le permalink** (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple ou être accessible via les moteurs de recherche) : **304 337 consultations** en 2024 (contre 39424 consultations en 2023)
- **33 232 documents numériques consultés** (11568 en 2023). Parmi les documents numériques consultés, on retiendra notamment des productions du réseau RECI :
 - la **note documentée « Prévention des discriminations et choix d'orientation » (mai 2023 – 842 téléchargements)** ;
 - les publications du réseau sur les questions de Laïcité (**745 téléchargements**) ;
 - la synthèse du séminaire national "**Prévention des discriminations et choix d'orientation : quels enjeux, quelles alliances ?**" - 22 mars 2024 (**213 téléchargements**) ;;
 - la bibliographie « **Éducation - Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances** » (**156 téléchargements**) ;
 - la sélection de ressources documentaires sur « **Orientation – Ambition scolaire - Discriminations** » (**78 téléchargements**) ;
 - la bibliographie « **Interculturalité** » (64) ;
 - le « **Point de vue sur... La prise en compte des discriminations au sein des contrats de ville** » (48) ;
 - « **La prévention des discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire : Synthèse** » (47).

Il faut noter que la base de données documentaire (<http://biblio.reseau-reci.org/>), a fait l'objet d'une alimentation régulière par la saisie de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Environ 160 nouvelles notices ont été créées au cours de l'année 2024 se rapportant aux thématiques de travail du réseau RECI.

Une veille quotidienne sur l'actualité

L'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées...) par le biais d'outils numériques spécifiques. Cette veille est ensuite partagée à toute l'équipe.

C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs et aux sollicitations adressées au centre de documentation. Le travail régulier de veille documentaire permet également d'alimenter l'équipe en ressources. Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe à trois autres démarches de veille. Il s'agit d'alimenter en articles des panoramas de presse en ligne, accessibles au grand public, via l'outil Scoop-it.

Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville (RNCRPV)

Il s'agit d'une démarche collaborative menée par plusieurs CRPV pour alimenter un panorama de presse en ligne. Cela implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville.

En 2024, il y avait 726 abonné-es contre 687 en 2023. 402 articles (450 en 2023) ont été partagés sur le scoop-it du réseau des CRPV. Ceux-ci ont été vus à 37 493 reprises (15 000 en 2023). Au total, en 2024, 34 131 visiteurs-ses ont consulté le panorama de presse (10 200 en 2023).



[Panorama de presse « Politique de la ville »](#)

Démarche de veille mutualisée menée par le réseau RECI

Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres du réseau et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente le panorama de presse du réseau RECI, sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations.

En 2024, 139 articles ont été partagés sur le scoop-it du réseau RECI (155 en 2023). Ceux-ci ont été vus à 844 reprises (1050 en 2023). Au total, 625 visiteurs-ses ont consulté le panorama de presse (725 en 2023).



[Panorama de presse « Immigration, intégration, lutte contre les discriminations »](#)



Panorama de presse en ligne sur l'actualité de la laïcité

Le panorama de la presse dédié à la laïcité a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'État dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » (cf. page 27).

Cet outil a bénéficié de 608 visites et de 457 visiteurs-es différents-es en 2024 (contre 432 visites et 342 visiteurs-es différents-es en 2023). 57 articles ont été relayés sur ce scoop-it (contre 54 en 2023).

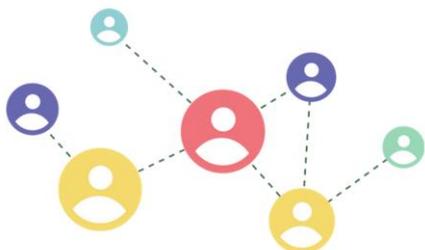


[Panorama de presse « Laïcité »](#)



APPORTER DES RESSOURCES SUR LES PROCESSUS D'INTÉGRATION

Animation du réseau des acteurs de l'intégration dans le Grand Est



L'ORIV anime le Réseau des acteurs de l'intégration dans le cadre de ses missions de centre de ressources. Cette action est soutenue financièrement par la DREETS Grand Est. Ce réseau regroupe des représentants-es de l'État départemental et régional, directeurs-rices de l'OFII, opérateurs du [programme AGIR](#) (accompagnement global et individualisé des personnes réfugiées), associations financées au titre de la [politique d'intégration en faveur des étrangers primo-arrivants](#).

L'animation du Réseau passe par l'organisation de temps d'échanges, en visioconférence d'une durée de 2h30, une fois par mois. Ils sont l'occasion d'apports de ressources, de présentation d'expériences et/ou de dispositifs en lien avec une thématique ou un enjeu en lien avec le parcours d'intégration. Il s'agit de favoriser l'interconnaissance entre acteurs de l'intégration, nourrir les réflexions et renforcer les pratiques professionnelles au service de parcours d'intégration optimisés.

Le **18 octobre 2024**, l'ORIV a organisé une table ronde dans le cadre de la semaine de l'Intégration, en lien avec la DREETS Grand Est. Dans la suite, deux séminaires ont eu lieu.

Une quarantaine de personnes ont participé au **séminaire du 19 novembre**. La séance a été introduite par la DREETS qui a rappelé l'objectif de ces temps d'échanges. Un petit temps d'interconnaissance des participants-es s'en est suivi. Après un zoom sur le profil des primo-arrivants-es et immigrés-es en Grand Est, des actions ayant eu lieu dans le cadre de la semaine de l'intégration ont été présentées. Elles portaient sur l'enjeu de la maîtrise de la langue et de l'accès à l'emploi des immigrés-es.

Le séminaire du **19 décembre** a réuni une trentaine de personnes. La séance a débuté par un zoom sur les enjeux de mobilité, entendue à la fois comme géographique, mais également sociale. Elle s'est poursuivie par une présentation par le Centre Léo Lagrange de son action Intégracode. Afin de permettre des échanges entre les participants-es sur leurs constats et leurs questionnements, des ateliers virtuels ont ensuite été mis en place. Enfin, trois professionnels-es ont présenté leur structure dans une volonté d'améliorer l'interconnaissance des acteurs : Fédération régionale des centres d'informations aux droits des femmes et des familles (FRCIDFF) du Grand Est ; COALLIA ; Association VIVRE.

Au titre de l'année 2024, ces séminaires ont mobilisé 83 participants-es différents-es et 106 participants-es cumulés-es.

En complément des séminaires organisés chaque mois, une veille documentaire régulière est organisée et un mail ressources est envoyé aux membres du réseau.



[Consultez la page consacrée au réseau](#)

Mise à disposition de ressources

Par ailleurs, l'ORIV a répondu à des sollicitations dans le cadre de temps formatifs et a réalisé des analyses statistiques sur demande d'acteurs institutionnels et associatifs

Accompagnement de la politique locale d'intégration

Alors que la politique d'immigration est conçue au plan national, voire même actuellement au niveau européen (articulation et mise en cohérence des politiques d'immigration), que les flux migratoires ont souvent trouvé leur origine dans des logiques économiques et que les orientations en matière d'intégration sont définies au niveau national, c'est au niveau local que se ressentent les effets de ces politiques (arrivées des primo-arrivants, vécu des populations et création de liens, participation à la vie de la cité...) et que, de fait, se mettent en œuvre les actions visant l'intégration.

Le local constitue de fait le lieu de concrétisation du processus d'intégration. Historiquement l'ORIV a travaillé sur cette dimension et accompagné des collectivités via différents dispositifs.

Depuis 2019, la Délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés (DIAIR) a proposé aux collectivités territoriales volontaires de contractualiser afin de favoriser l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées. Le [contrat d'intégration d'accueil et d'intégration](#) (CTAI) a été élargi en 2021 à l'ensemble des publics primo-arrivants

(partenariat ministère de l'intérieur et la DIAIR), c'est-à-dire les personnes étrangères ayant obtenu récemment un titre de séjour durable.

Les modalités consistent en :

- Une démarche de co-construction entre les services de la collectivité et ceux de la préfecture.
- Un diagnostic partagé qui permet d'identifier les actions publiques à approfondir : accès aux soins, au logement, à l'apprentissage du français, à l'emploi, mais aussi parentalité, inclusion numérique, mobilité et liens avec la société civile.
- Des moyens complémentaires via les crédits de la politique d'intégration sur la base de programme d'actions annuelles validées par l'État.

L'ORIV a diffusé des informations auprès de plusieurs communes accueillant de nombreux primo-arrivants sur le CTAI.

Une note, en septembre 2024, a été réalisée dans la perspective de la signature d'un CTAI sur Chaumont.

FAIRE RESPECTER L'ÉGALITÉ ET AGIR SUR LES REPRÉSENTATIONS

Démarche de formation-action « Intégrer la lutte contre les discriminations aux actions d'éducation populaire et de prévention spécialisée »

25

Cette « formation-action », menée avec la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Strasbourg, a consisté à initier une démarche collective de réflexion et de qualification, avec les associations d'éducation populaire et de prévention spécialisée de Strasbourg. Elle est née d'une volonté de « renforcer la connaissance et les synergies locales » en matière de lutte contre les discriminations, notamment suite aux « violences urbaines » de l'été 2023. Ces dernières ont effectivement questionné les acteurs locaux (associatifs, politiques...) sur la « capacité d'écoute du vécu de discriminations » mais aussi sur les impacts des actions menées.

Les objectifs de la démarche étaient les suivants :

- Disposer d'un référentiel commun sur les luttes contre les discriminations.
- Faire un état des lieux des freins et des leviers.
- Repérer des actions inspirantes et renouveler les modalités d'intervention.
- Consolider le réseau associatif en créant un espace commun de réflexion et d'échanges.

Six séminaires de travail ont été organisés, selon les principes suivants : « l'analyse en marchant » ; la pensée réflexive comme support de changement individuel et collectif ; le dialogue permanent entre différents types de savoirs (savoirs expérientiels, savoirs du vécu, savoirs académiques, savoirs d'actions).

Au total ce sont 18 professionnels-les, représentant 12 associations, qui se sont impliqués-es dans la dynamique. Un padlet collaboratif a été créé pour centraliser et partager l'ensemble des ressources. La démarche se poursuivra en 2025 autour de deux enjeux : élargir le réseau, maintenir une dynamique de formation/sensibilisation des professionnels-les du territoire. Deux groupes de travail seront mis en œuvre : un sur la création d'une mallette pédagogique sous forme d'escape game, l'autre sur l'organisation d'un temps fort.

Accompagnements auprès de collectivités dans le champ de la lutte contre les discriminations

Ville de Nancy – Appui à la Mission DILD (Diversité, Inclusion et Lutte contre les Discriminations) de la ville de Nancy

En 2024, l'ORIV a poursuivi son accompagnement de la Mission DILD autour d'une des pistes de travail qui avait émergé lors d'une journée de formation sur l'observation et le repérage des discriminations : l'élaboration d'un annuaire des acteurs qui agissent sur le territoire de Nancy en matière de lutte contre les discriminations. Les acteurs ont fait part d'un double besoin : mieux connaître le rôle de chaque structure pour améliorer les coopérations, valoriser et faire connaître le maillage d'acteurs auprès des professionnels-les (de droit commun) et auprès des nancéens et nancéennes. L'organisation d'ateliers de travail en février et mai 2024 a permis de préciser les objectifs, le public cible, les messages clés, les éléments de calendrier et de méthodologie sur le recensement des acteurs. Pour des raisons liées à la charge de travail, la finalisation du document est prévue au premier semestre 2025.

Ville de Strasbourg - Groupe de travail Accès au droit et soutien aux victimes de discriminations

En 2023, dans le cadre de son plan de lutte contre les discriminations, la Mission LCD, avec l'appui de l'ORIV a relancé, le groupe de travail « Accès au droit et soutien aux victimes de discriminations ».

Il est alors décidé de structurer la dynamique autour de la préparation d'un temps fort à destination des professionnels-les et bénévoles, au contact des publics et en « première ligne » pour entendre et repérer des situations de discriminations (intervenants-es sociaux, animateurs-rices, éducateurs-rices agents-es d'accueil, médiateurs-rices de tranquillité publique...). L'ambition était de proposer un espace de réflexion et d'échanges à ces « premières oreilles » pour leur permettre de renforcer leurs postures d'écoute face aux expériences de discriminations vécues par les publics, ainsi que leurs connaissances des discriminations et des acteurs du territoire spécialisés dans l'accès au droit.

En 2024, six réunions du groupe de travail ont permis de construire une journée qui a mobilisé plus d'une centaine de personnes, professionnels-les et/ou bénévoles, issues du monde associatif ou agents-es de collectivité. Cette journée s'est tenue le 25 juin 2024 au Kaléidoscoop à Strasbourg, et a été très appréciée tant sur la diversité des formats que sur la qualité des interventions et la richesse des échanges.

Santé et prévention des discriminations : réseau de veille et de vigilance

En 2024, le réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le champ de la santé, animé par Migrations Santé Alsace et l'ORIV, s'est poursuivi. Ouvert à tout-e professionnel-le de la santé et du social intéressé-e, il propose un espace où les questions liées aux discriminations peuvent être posées et partagées. Les objectifs sont de rompre avec le sentiment d'isolement, souvent exprimé par les professionnels-les, d'élaborer des réponses collectives et d'apporter des ressources sur des problématiques identifiées. En 2024, les professionnels-les participants se sont réunis-es à cinq reprises en format hybride « présentiel et visioconférence ». Ces temps de réseau ont permis d'échanger sur des situations préoccupantes rencontrées par les professionnels-les et d'organiser une 2e journée d'étude intitulée « Comment agir pour un traitement plus égalitaire ? Du sentiment d'impuissance à l'action collective », prévue en janvier 2025.

Participation au Réseau mémoire et histoire de l'immigration Grand Est et évolution du portage



L'ORIV est membre actif du Réseau mémoire et histoire de l'immigration Grand Est depuis 2016. Au titre de ses fonctions de centre de ressources, l'association participe activement au comité de pilotage et aux journées mises en place par le réseau. Ce réseau est animé par l'association Initiales.

L'ORIV a participé à trois réunions du réseau et a assisté à deux visioconférences, organisées en 2024 :

- 8 juillet 2024 sur « Les représentations sociales sur les migrations dans la France contemporaine (de 1880 à aujourd'hui) » avec Piero-D Galloro, sociologue des migrations et historien
- 22 novembre 2024, sur « Le corps des étrangers et coloniaux » par Zina Saïdi, Doctorante CERHiC, Histoire de l'immigration algérienne.

En 2024, l'association Initiales a fait état de sa volonté de passer la main en ce qui concerne l'animation du réseau. L'ORIV a rédigé une note d'intention, présentée aux membres du réseau, dans la perspective de cette animation. La proposition étant validée, à partir de 2025, l'ORIV assurera le portage administratif du réseau et son animation.

RENDRE LISIBLES LES ENJEUX DE LAÏCITÉ

Animation du réseau des formateurs-rices « Valeurs de la République et Laïcité »

Depuis 2016, l'ORIV accompagne la DREETS dans le déploiement du plan Valeurs de la République et Laïcité et l'animation du réseau de formateurs et formatrices. En 2024, trois axes de travail ont été poursuivis :

- L'organisation de temps d'échanges pour partager connaissances et savoir-faire,
- L'appui aux réseaux départementaux dans l'organisation de sessions de formation,
- L'élaboration de nouveaux outils pour communiquer sur le réseau de formateurs et formatrices,



27

L'organisation de temps d'échanges a trouvé son rythme avec différents rendez-vous qui ponctuent l'année :

- Trois « Points Actu », organisés en partenariat avec le laboratoire DRES de l'Université de Strasbourg qui permettent de faire le point sur des enjeux juridiques avec Lauren Bakir et Françoise Curtit, ingénieures de recherche et juristes,
- Une journée de regroupement régional en présentiel qui, cette année, a porté sur la thématique « Association, gestion du fait religieux et principe de laïcité »,
- Une journée de formation consacrée aux postures de formateurs pour adultes, animée Changement Majeur.

Deux webinaires ont été organisés à l'occasion de la « journée de la laïcité » :

- « Sport, faits religieux et laïcité : quels enjeux ? », en partenariat avec l'UFOLEP, et les interventions de Benjamin Coignet, sociologue du sport, directeur de Trajectoire Ressources et Adil Ouadehe, directeur technique national adjoint à l'UFOLEP.
- « Laïcité entre histoire longue et défis contemporains », en partenariat avec la DREETS, et l'intervention d'Eric Anceau, Professeur des Universités, spécialiste de l'histoire politique et sociale de la France et de l'Europe contemporaines.

Plusieurs **rencontres départementales** en Alsace, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle ont eu lieu pour renforcer l'interconnaissance entre formateurs et formatrices, identifier les besoins de formations et travailler collectivement à une dynamique de formation sur ces territoires.

Les outils de communication du réseau se sont renouvelés :

- Refonte de la page d'accueil du site internet du réseau pour la rendre plus dynamique et mieux valoriser l'actualité du réseau et de ses membres.
- Élaboration d'une plaquette et d'une vidéo de présentation du réseau,
- Alimentation du site internet et du panorama de presse en ligne sur les questions de « laïcité ».
- Diffusion d'une lettre d'information « Vos actus VRL Grand Est » (4 numéros en 2024).



[Consultez le site du plan de formation « VRL » Grand Est](#)

SOUTENIR LES PROJETS DE TERRITOIRE VISANT L'ÉGALITÉ ET L'ÉQUITÉ TERRITORIALE



DES RESSOURCES AUTOUR DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

28

Mise à disposition de ressources

L'ORIV a été amené tout au long de l'année à produire et/ou proposer des ressources, notamment des points sur le cadrage national, un sommaire type du contrat de ville, ou encore des documents sur le projet de territoire.

Retrouvez ces travaux sur le site de l'ORIV, en cliquant [ici](#)

Consultez également la page "[Politique de la Ville en Grand Est](#)" qui vous présente une cartographie des contrats de ville du Grand Est.

Réunions d'actualités sur la politique de la ville

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tous-tes.

Les réunions d'actualités proposées par l'ORIV ont pour objectif de diffuser des informations et des ressources sur la politique de la ville.

Elles permettent également de favoriser l'émergence d'une culture commune sur cette politique publique. Les liens entre les représentants-es des différentes structures en sont également renforcés.

Les réunions d'actualité s'adressent aux représentants-es des niveaux régionaux et départementaux de l'État en charge de la politique de la ville et des services de droit commun, ainsi qu'à des représentants-es de différentes agences nationales (ARS, France travail...). Deux créneaux différents sont proposés à chaque session (organisée tous les deux mois environ) afin de favoriser le maximum de participation. Elles se déroulent en visioconférence.

Au total, 13 demi-journées, ont été organisées en 2024. Elles ont mobilisé 65 personnes différentes et 171 personnes cumulées.

Organisation de temps de sensibilisation à la politique de la ville

L'ORIV a proposé, en 2024, une séance de sensibilisation et d'information sur la politique de la ville (17 octobre 2024), en visioconférence. Elle s'adressait à des référents-es politique de la ville (techniciens de l'État ou des collectivités), nouvellement en poste ou souhaitant renforcer leur connaissance des fondamentaux.

20 personnes y ont participé, dont 11 personnes de collectivités et 9 de services de l'État. Cette séance a donné lieu à la réalisation d'un dossier ressources.



[Consultez le dossier ressources](#)

DES TEMPS D'ÉCHANGES

L'ORIV, en lien avec la DREETS, a proposé, tout au long de l'année 2024, différents formats de temps d'échanges pour continuer à accompagner les acteurs (des collectivités et de l'État), impliqués dans la mise en œuvre concrète des contrats de ville.

Un rendez-vous régulier de questions – réponses

L'ORIV avait proposé, à compter d'avril 2023, un rendez-vous régulier bimensuel en visioconférence d'une heure. Il permettait d'échanger et de poser des questions en lien avec la nouvelle contractualisation. Il a été poursuivi sur la première partie de l'année 2024 (de janvier à fin avril).

À l'été 2024, à la demande des participants-es, l'élaboration des contrats de ville étant finalisée, ce rendez-vous a évolué tant en termes de contenu que de temporalité. Il a été proposé d'organiser un rendez-vous mensuel. Il s'agit de diffuser des informations, permettre

des échanges de pratiques et de ressources en lien avec les contrats de ville.

Ces rendez-vous s'adressent aux référents-es politique de la ville de l'État et des collectivités.

Sur 2024 :

- 9 séances ont été proposées autour de « questions de contractualisation ». 51 personnes différentes y ont participé, et 156 participants-es en cumul.
- 6 séances autour de « questions de contrats de ville ». 56 personnes différentes et 121 participants-es.

29

Des séminaires mensuels « Les rdv de la politique de la ville »



Ce nouveau rendez-vous, proposé à compter de juin 2024, consiste en un séminaire par mois.

Chaque séminaire d'une durée de 3 heures propose de faire le point sur un enjeu identifié et la manière dont il est abordé dans les contrats de ville.

Une démarche ou une expérience peut faire l'objet d'une présentation. Des ressources en lien avec le sujet sont également proposées.

Les sujets de ces séminaires ont été définis sur la base des préoccupations des référents-es politique de la ville.

Les séminaires menés en 2024 :

- 21 juin : Animation territoriale, projet de territoire, convention territoriale
- 12 septembre : Cadre de vie, Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 7 octobre : Relation aux associations et aux porteurs de projets
- 7 novembre : Participation citoyenne
- 12 décembre : Parentalité et monoparentalité.

63 personnes différentes ont participé à ces séminaires. Au total 101 personnes ont participé en cumul.

Journée régionale sur les contrats de ville : « Échanger autour des contrats de ville en Grand Est pour mieux répondre aux attentes des habitants et habitantes »

Le 14 novembre 2024, l'ORIV a organisé, en lien avec les services de l'État en Région (la DREETS Grand Est et la Préfecture Grand Est) et en partenariat avec le Réseau DSU Grand Est, une journée régionale sur l'élaboration des contrats de ville et les enjeux pour les « faire vivre » sur la durée de la contractualisation. La journée a eu lieu à la Maison régionale des sports à Tomblaine.

Des élus-es, des référents-es politique de la ville des collectivités et de l'État se sont rencontrés afin :

- De faire un point sur l'élaboration des contrats de ville 2024-2030.
- D'échanger entre acteurs à partir d'expériences et de réflexions afin de répondre aux défis des contrats de ville signés depuis peu.

En matinée, un panorama des quartiers politique de la ville en Grand Est a été proposé, suivi par un temps d'échanges et de partage d'expériences, sur la participation citoyenne, la gouvernance, l'animation territoriale, l'observation ou encore l'évaluation. L'après-midi a été consacrée à des échanges autour d'enjeux thématiques, souvent complexes, comme les transitions, l'insertion et l'emploi, l'émancipation et l'éducation, le pouvoir d'agir, la sécurité et le lien social ou encore la lutte contre les discriminations.

La journée a été ponctuée de slams de Tanguy R. BITARIHO. Elle s'est achevée par un rapport d'étonnement d'Erwan RUTY entrepreneur social et essayiste.

85 personnes ont participé à cette journée. Sur le site internet de l'ORIV, il est possible d'accéder aux différentes ressources



30

présentées lors de la journée, une vidéo de l'évènement, et les présentations de trois initiatives destinées à faciliter la mise en œuvre d'un contrat de ville sur un territoire.



[Consultez les éléments de restitution](#)

DES TEMPS DE QUALIFICATION

Cycle de conférences sur « Les transitions en quartiers prioritaires »

Face au réchauffement climatique à l'œuvre, la question de sa traduction et de ses effets dans les quartiers populaires, marqués par une densité de population et une précarité plus importante, mérite d'être posée. Les habitants de ces quartiers polluent moins que le reste du territoire, mais subissent plus fortement les conséquences de celui-ci. Comment alors rendre ces quartiers durables ? Quels thématiques et enjeux investir en priorité ?

En 2024, l'ORIV a décidé de traiter 2 enjeux plébiscités par les chefs-fes de projets politique de la ville que sont les questions de mobilité et d'agriculture urbaine. Pour ce faire, 2 visioconférences ont été organisées :

- Autour de la mobilité, avec Thibault ISAMBOURG, le jeudi 19 septembre 2024. Quelles modalités de déplacements en quartier populaire ? Quels constats ? Quels systèmes de contraintes à l'œuvre ? Sur quels fronts agir ? La fin de la présentation a proposé des esquisses de solutions et leviers d'actions.

- Autour de l'agriculture urbaine dans les quartiers populaires, avec Antoine LAGNEAU, le mercredi 9 octobre. Quels liens entre l'agriculture urbaine et les questions sociales ? Quels avantages et quels freins ? Quels enseignements et perspectives ? L'agriculture urbaine reste un outil à s'approprier, en lien avec d'autres sujets, pour arriver à des transformations sociales.



[Consultez les éléments de restitution](#)

Cycle de qualification « Élaborer les nouveaux contrats de ville 2024-2030 »

En 2024 se sont tenues les deux dernières séances d'un cycle de qualification, initié par l'ORIV en 2023, dédié aux nouveaux contrats de ville.

Il s'agissait de proposer aux acteurs de la politique de la ville (chefs-fes de projets des collectivités et services de l'État en charge de la politique de la ville), un cycle de qualification structuré autour de quatre visioconférences de 2h30. Ces temps visaient à apporter des contenus et à favoriser les échanges dans le cadre de l'élaboration des nouveaux contrats de ville 2024-2030.

Les séances en 2024 :

- 11 janvier 2024 : Les enjeux de transition écologique en QPV : de quoi parle-t-on ? Quelles pistes pour agir en quartiers prioritaires de la ville ?
- 16 janvier 2024 : Passer des enjeux à des objectifs opérationnels en mobilisant les partenaires ?

41 personnes différentes ont suivi ce cycle en 2024 (49 participations cumulées sur les deux séances).

31

Des formations inter-acteurs pour concevoir un cadre de vie agréable et inclusif

La question du cadre de vie est apparue, sans vraiment de surprise, comme un enjeu majeur pour les habitants-es dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville. Les attentes récurrentes sont :

- Des espaces publics aménagés (mobiliers urbains...), agréables (propres, verts, ombragés), sécurisés ;
- Des logements adaptés aux enjeux actuels (vieillesse de la population, adaptation à la crise énergétique) ;
- Une amélioration des relations bailleurs-locataires.

Les préoccupations du cadre de vie renvoient également aux enjeux de « cohabitation » et de vivre-ensemble. Face à ces attentes, l'ORIV s'est associé à l'École de renouvellement urbain (ERU) afin de proposer aux acteurs du Grand Est deux sessions de formation autour de la gestion et le fonctionnement inclusif des espaces publics. Elles ont été organisées en présentiel à Tomblaine (Maison régionale des sports), en inter-acteurs.

Les 3 et 4 octobre 2024, la formation a porté sur « l'abattement de la taxe Foncière sur la Propriété Bâtie (TFPB) au service de l'amélioration de la gestion des quartiers », et a été assurée par Éric AMANOU (La condition urbaine). Elle a permis de mieux comprendre le cadre national, les règles, mais aussi l'inscription dans les nouveaux contrats de ville et le droit commun de la TFPB. Il s'agissait également de penser l'abattement TFPB au service de projets ou de démarches d'amélioration de la gestion (donc du fonctionnement) des quartiers. Elle a donné lieu à une visite urbaine sur site (Laxou).



Les 25 et 26 novembre 2024, la formation a porté sur « L'approche égalitaire des espaces : pour un aménagement inclusif » et était animée par l'Atelier Approche.s! (Laure GAYET et Kelly UNG).

La formation a permis :

- La prise en compte des inégalités dans la construction de la ville
- La conception des espaces publics inclusifs : appropriation, adaptabilité
- Les modalités d'association d'usager.es multiples : du diagnostic à la mise en œuvre du projet
- La mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement inclusif sur le long terme

À l'occasion de cette formation a été organisée la visite de l'aménagement égalitaire de la cour d'école Jules Ferry à Malzéville (54).

19 personnes ont bénéficié de deux sessions de formation, majoritairement des agents-es de collectivités du Grand Est.

« Accompagnement des associations dans le montage de projets en politique de la ville » - Formation CNFPT-ORIV

Le CNFPT Alsace-Moselle s'est rapproché de l'ORIV pour assurer une formation relative à l'accompagnement des associations dans le montage de projets dans le cadre de la politique de la ville.

Cette formation était destinée aux chargés-es de mission des quartiers et chargés-es thématiques (santé, vie associative, numérique...) de la Ville de Strasbourg. Elle s'est déroulée sur 12h (4 demi-journées de 3h) dont deux en juin, une en septembre et une en octobre, dans les locaux du CNFPT à Strasbourg. 18 personnes ont suivi la formation.

Les objectifs de cette formation visaient à :

- Faire culture commune autour du droit associatif.
- Prendre conscience des besoins des associations en fonction de leur typologie.

- Comprendre les types de demandes de subventions, notamment dans le cadre de la politique de la ville.
- Comprendre le rôle des chargés-es de mission (quartiers et thématiques) dans l'accompagnement des associations.

Au vu des enjeux, l'ORIV a fait intervenir sur une des séances la directrice du Mouvement associatif Alsace, Caroline JOSSEAUME.

Chaque séance a reposé sur des apports de ressources, des temps d'échanges et des temps de travail en atelier. Le cadre de travail proposé a conduit les participants-es à travailler à une stratégie associative sur leur territoire.

À cette occasion, l'ORIV a réalisé des supports adaptés aux besoins des stagiaires.

32

DES ACCOMPAGNEMENTS SUR SITE

Appuis et accompagnements sur sites dans le cadre de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre des contrats de ville

Comme chaque année, l'ORIV a poursuivi ses interventions sur les territoires, à la demande de collectivités. Les démarches ont porté, pour certaines, sur :

- L'accompagnement dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville suivants : Chaumont, Langres, Saint-Dizier (52), Bar-le-Duc, Verdun (55), Metz, Val de Fensch (57), Haguenau-Bischwiller (67), Cernay, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis (68).
- La formalisation de l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 sur un point particulier pour : Épernay, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François (51).

D'autres démarches ont permis d'accompagner des collectivités dans le déploiement du contrat de ville, sur la base de la nouvelle contractualisation : Contrat de ville

de Mulhouse Alsace Agglomération, Contrat de ville de Saint-Louis.

Quel que soit le territoire, l'intervention de l'ORIV a consisté à porter une attention particulière à la co-construction de la nouvelle contractualisation. Cela supposait de prendre en compte les attentes des habitants-es, de recueillir l'analyse des acteurs (associations, partenaires institutionnels), de la faire valider par les élus-es. Au-delà, l'ORIV a souhaité s'inscrire dans une « équipe projet » des acteurs du territoire, qui aura la charge de la mise en œuvre du contrat de ville. Enfin, l'ORIV a plaidé pour concevoir de véritables projets de quartier, pour inscrire les quartiers politique de la ville dans une logique de ressources et pas seulement de manques ou de difficultés.

Bien évidemment ces postulats ont été adaptés aux réalités de chaque territoire.

Accompagnement à l'élaboration des contrats de ville de Haute-Marne (52)

L'Agglomération de Chaumont compte deux quartiers retenus au titre de la politique de la ville. L'agglomération du Grand Langres

compte un quartier retenu au titre de la politique de la ville : le quartier neuf. L'agglomération du Grand Saint-Dizier compte

un quartier retenu au titre de la politique de la ville : le QPV du Vert Bois.

La même méthodologie a été déployée sur ces trois sites. Elle a reposé sur la mise en place d'une équipe projet composée des représentants-es de l'État, des référents-es politique de la ville du territoire, voire des élus-es. Au vu des délais, l'ORIV a sollicité des prestataires : Frégali Conseil (Paul Garcia, co-gérant) est intervenu auprès de l'ORIV sur le contrat de ville de Chaumont, Fabrice Rey, consultant, est intervenu sur les deux autres contrats de ville.

En 2024, dans le cadre de la contractualisation 2024-2030, l'ORIV a apporté son appui auprès de chacun de ces territoires en l'accompagnant pour la construction du contrat de ville, et plus particulièrement sur les démarches de concertation des acteurs. En parallèle de ces temps d'animation collectifs, l'ORIV est intervenu devant les institutions et les élus-es de chaque territoire pour présenter l'avancement du travail fourni. L'ORIV, avec le prestataire, a pris en charge la rédaction des contrats de ville.

Accompagnement à l'élaboration des contrats de ville de la Meuse (55)

L'enjeu de l'accompagnement était de produire un document à visée opérationnelle pour chacun des contrats de ville de la Meuse. Le travail a consisté en des temps d'échanges et d'apports méthodologiques auprès des chefs de projet et de l'État.

L'accompagnement de l'ORIV auprès du Contrat de ville de Bar-le-Duc a consisté à :

- Élaborer une analyse des besoins et attentes identifiés par les habitants-es et les acteurs partis prenants à partir des documents transmis par le chef de projet.
- Identifier les enjeux clés de la prochaine contractualisation et leur déclinaison en termes d'interventions par l'analyse des documents, des temps d'échange avec le chef de projet et l'organisation d'un temps dédié en inter-acteurs le 16 février 2024.

- Produire des documents qui ont été compilés par le chef de projet pour l'élaboration de la rédaction du contrat de ville.

L'accompagnement de l'ORIV auprès du Contrat de ville de Verdun a consisté à :

- Élaborer une analyse des enjeux clés à partir des données transmises par le chef de projet, en lien avec le Secrétaire général adjoint de la sous-préfecture de Verdun (réunion le 19 février 2024)
- Identifier les enjeux clés de la prochaine contractualisation et leur déclinaison en termes d'interventions par l'analyse des documents et la présentation des éléments lors d'un temps dédié en inter-acteurs le 18 mars 2024.
- Produire des éléments sur cette base.

Accompagnement à l'élaboration du Contrat de ville du Val de Fensch (57)

L'agglomération du Val de Fensch compte deux quartiers retenus au titre de la politique de la ville. En 2024, l'ORIV a poursuivi son appui à ce territoire en l'accompagnant à la construction du contrat de ville, et plus particulièrement à travers des concertations

avec les acteurs. En parallèle de ces temps d'animation collectifs (15 mars 2024 : enjeux et orientations du contrat de ville et 30 mai 2024 : formalisation des projets de quartier), l'ORIV a pris en charge la rédaction du contrat de ville.

Accompagnement à l'élaboration du Contrat de ville Metz Métropole (57)

La métropole de Metz compte six quartiers retenus au titre de la politique de la ville. En 2023, et dans le cadre de la contractualisation 2024-2030, l'ORIV a apporté son appui à ce territoire en l'accompagnant pour la construction de son futur contrat de ville, et plus particulièrement sur les démarches de

concertation des acteurs et des habitants-es. En 2024, l'accompagnement en direction de la Métropole de Metz a continué, autour d'une présence régulière aux comités techniques, comités de pilotage et comités politique, ainsi qu'à la rédaction du contrat de ville.

Accompagnement à l'élaboration du Contrat de ville de l'agglomération de Haguenau (67)

Le travail d'élaboration du contrat de ville, engagé fin 2023, s'est poursuivi en 2024.

L'ORIV, au sein d'une équipe projet composée de la référente politique de la ville et du DGA

de l'agglomération, des élus-es des deux communes et de l'État, a travaillé les dimensions suivantes :

- Finalisation des premiers éléments stratégiques (8 janvier 2024)
- Rédaction des enjeux transversaux et thématiques : janvier 2024
- Présentation des éléments pour discussion avec l'État (15 février 2024), l'ensemble des partenaires du contrat de ville (23 février 2024).

- Réflexion sur le fonctionnement du contrat (29 février 2024)

Sur cette base, un premier document de cadrage a été élaboré.

Les mois de mars et avril ont permis de formaliser les projets de quartier et de finaliser le contrat de ville, notamment sur la base d'un temps avec les porteurs de projets et l'ensemble des acteurs

La finalisation de la rédaction du contrat de ville a eu lieu fin avril 2024.

Accompagnement à l'élaboration du Contrat de ville de Cernay (68)

Pour rédiger le contrat de ville, une équipe projet a été mise en place. Elle était composée de représentants-es de l'État, de la communauté de communes de Thann-Cernay, de la ville de Cernay et de l'ORIV. Les principales étapes ont été les suivantes :

- Des réunions d'équipe projet pour définir la méthode de travail, le suivi de l'avancée des données recueillies et organiser les temps de travail.
- L'organisation de réunions de travail avec les partenaires ou des entretiens.

- Des temps de présentation des éléments et de validation en présence des élus-es de Cernay et du sous-préfet (12 février 2024, 2 avril 2024, 4 septembre 2024).
- Une rencontre inter-acteurs afin d'échanger sur la base des éléments issus de l'évaluation et du diagnostic et pour recueillir leur analyse (15 mars 2024).
- Un échange avec des membres du Conseil citoyen (12 avril 2024).

Sur la base de ces éléments, l'ORIV a formalisé le document-cadre.

Accompagnement du Contrat de ville de Saint-Louis : élaboration et mise en œuvre (68)

L'élaboration du contrat de ville 2024-2030 a été engagée dès 2023, sur la base du rapport évaluatif et des temps auprès des acteurs et des habitants-es.

L'année 2024 a permis de poursuivre la rédaction du contrat. Elle a démarré par un approfondissement des objectifs opérationnels lors d'un comité inter-acteurs (31 janvier 2024). La réflexion a porté ensuite sur le fonctionnement du contrat de ville (réunions de l'équipe projet les 23 février et 11 mars 2024). La dimension « participation citoyenne » a donné lieu à un temps dédié avec les membres des conseils citoyens (11 mars 2024). Enfin un comité de pilotage (14 mars 2024) a permis de valider les orientations stratégiques et les objectifs opérationnels.

L'équipe projet, composée de techniciens-es de la Sous-Préfecture de Mulhouse (Pôle

départemental de la politique de la ville), de Saint-Louis Agglomération et de la ville de Saint-Louis a compilé, avec l'appui de l'ORIV, les éléments issus de ces divers temps d'échanges afin de rédiger le document cadre (sur la base d'un protocole de préfiguration validé en juin 2024).

La seconde partie de l'année, l'ORIV a accompagné l'équipe projet à la mise en œuvre du contrat de ville. Au-delà de la participation aux réunions mensuelles de l'équipe projet, l'ORIV est intervenu pour l'organisation des temps collectifs (comité inter-acteurs et comité de pilotage), l'élaboration de la convention de l'abattement TFPB en lien avec les bailleurs sociaux ainsi que pour l'appui auprès des associations dans le cadre du nouveau contrat de ville (indicateurs d'évaluation).

Accompagnement du contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération : élaboration et mise en œuvre (68)

L'écriture du contrat de ville a été réalisée par les membres de l'équipe projet, composée des référents-es politique de la ville d'Illzach, Mulhouse et Wittenheim et de la sous-préfecture de Mulhouse, animée par la chargée de mission politique de la ville m2A.

L'ORIV a participé auprès de l'équipe projet et a apporté, en particulier, des éléments méthodologiques et techniques.

On peut notamment mettre en avant les actions suivantes :

- Un « forum des acteurs du contrat de ville », rassemblant près de 250 participants-es (partenaires associatifs et institutionnels, représentants d'habitants), a été organisé en février 2024. Il a permis d'affiner les orientations du contrat de ville et de participer à la définition des enjeux

opérationnels du contrat à travers 8 ateliers de travail thématiques.

- Sur cette base, la formulation du contenu du contrat de ville a été soumise à la discussion des élus-es, ainsi qu'à celle des copilotes du contrat de ville (État, agglomération et villes).
- Un temps de formalisation a permis de construire les projets de quartier, en tenant compte des enjeux des réalités de chaque territoire et des enjeux politiques.

Une fois le contrat de ville rédigé et validé, l'accompagnement de l'ORIV a consisté, au-delà de la participation mensuelle à l'équipe projet qui assure l'animation du contrat de

ville, à apporter ses connaissances visant à mettre en place le protocole d'évaluation.

Il s'est traduit par :

- Une réflexion sur l'évaluation du contrat de ville 2024-2030 dans une logique de co-construction des indicateurs avec les porteurs d'actions. L'objectif était d'améliorer les projets menés, tant en termes d'élaboration que de bilans (indicateurs et reporting).
- La conception et l'organisation d'un séminaire qui a eu lieu le 10 décembre 2024 (106 participants-es) en direction des porteurs de projets.
- Une présentation du protocole auprès des élus-es.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Engagement dans l'élaboration du 7e Rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires »

En 2024, l'ORIV n'a pas dérogé à son engagement dans l'aventure du « Rapport paroles d'habitants-es des quartiers populaires ». L'ensemble de la dynamique, autour de ce rapport, est coordonné par la Fédération des centres sociaux et le Réseau national des centres de ressources politique de la ville que l'ORIV représente dans ce projet. Au-delà de l'investissement de l'ORIV, 8 centres de ressources politique de la ville se sont également engagés.

Le rapport paroles d'habitants-es vise à interpeller les pouvoirs publics, nationaux et locaux, sur les réalités vécues dans les quartiers de la politique de la ville. Il est ainsi rédigé à partir de paroles d'habitants-es volontaires qui

sont mobilisés-es par leurs centres sociaux partout en France ainsi que dans les territoires d'outre-mer.

L'année 2024 a vu le lancement concret de la 7e édition du rapport avec plus de 20 centres sociaux, y compris ultramarins, participant à la démarche. À l'échelle du Grand Est, les centres sociaux de Cernay et de Saint-Dizier sont engagés dans la démarche.

Les premiers entretiens collectifs ont été réalisés en fin d'année 2024. Plusieurs comités de pilotage, ainsi que plusieurs visioconférences, ont eu lieu, avec les centres sociaux et leurs fédérations, pour coordonner la démarche.



Pour avoir une idée du projet et jeter un œil aux précédentes éditions :

<https://www.centres-sociaux.fr/rapport-paroles-dhabitant-es-des-quartiers-populaires/>

Pour écouter le podcast de la dernière édition du rapport :

www.youtube.com/watch?v=3QLyrXVySeo

Organisation d'une journée sur la participation et les enjeux de démocratie locale

En fin d'année 2024, l'ORIV a proposé une journée intitulée « Participation des habitants-es : les enjeux de la démocratie locale ». Elle a été organisée en lien avec le groupe de travail « participation » du réseau national des centres de ressources politique de la ville. Organisée à Strasbourg, elle a permis de réunir environ 70 personnes de différents profils (associatifs, collectivités, élus-es) pour questionner les conditions d'une réelle prise en compte des habitants-es dans la construction des politiques publiques.

La diversité des profils représentés et l'organisation de la journée ont permis un partage d'expériences riche et animé. Deux intervenantes sont venues alimenter les échanges durant la journée : Adeline DE LÉPINAY, sociologue et formatrice en éducation populaire, et Pascale BUDIN, de l'Atelier du croisement des savoirs et des pratiques d'ATD Quart Monde.



[Consultez les éléments de restitution](#)

Appui dans le cadre des démarches de concertations citoyennes auprès de différentes collectivités

Concertation - Ostwald

À la suite de la construction du contrat de ville 2024-2030, la ville d'Ostwald, commune entrante dans la géographie prioritaire, a souhaité approfondir un travail autour de la participation des habitants-es. L'ORIV a ainsi pu accompagner la collectivité dans la création d'une culture commune via des temps de qualification inter-acteurs (élus-es, techniciens-nes, associations). Si la soirée du 25 mars a permis de réfléchir au sens de la participation pour la collectivité en présence d'élus-es, et notamment de la Maire, des temps plus techniques ont également pu être organisés. Il s'agissait de voir quelle pourrait être la forme du conseil citoyen, et ce qui était réellement attendu des habitants-es dans les actions de participation. La démarche se poursuivra en 2025 pour finaliser ces premiers jalons.

Concertation - Schiltigheim

Durant tout le premier semestre 2024, l'ORIV, dans la poursuite des démarches engagées en 2023, a poursuivi son accompagnement auprès du territoire de Schiltigheim. Situé dans l'Eurométropole de Strasbourg, cet accompagnement s'est inscrit dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs existant entre la ville et l'Eurométropole de Strasbourg et l'ORIV. Durant le premier semestre 2024, l'ORIV a participé aux réflexions et temps de travail du territoire de Schiltigheim pour travailler la matière recueillie lors des différents temps de concertation et finaliser la rédaction du plan d'action territorial.

FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES

Animation du Réseau régional des professionnels-les du Programme de réussite éducative (PRE)

L'ANCT a organisé, le 29 février 2024, sa 2e journée nationale dédiée au réseau des acteurs du PRE, la première ayant eu lieu en décembre 2022. À ce titre, les Centres de ressources politique de la ville ont été sollicités début janvier 2024 afin d'organiser des temps d'échanges avec les PRE dans le cadre de leur mise en réseau. Différents sujets étaient proposés., l'ORIV a proposé de travailler sur la thématique des limites de la prise en charge des publics à besoins éducatifs particuliers par les PRE.

Plusieurs temps de travail ont eu lieu pour construire le contenu de la restitution au cours de la journée nationale. Deux coordonnateurs



38

(Saint-Dié-des-Vosges et Épernay) se sont portés volontaires pour restituer le contenu de ce groupe de travail. Une note est en cours d'écriture sur cette question.

Par ailleurs, des échanges ponctuels avec différents PRE ont eu lieu tout au long de l'année.

Mise en réseau des acteurs des Cités éducatives

L'ORIV a poursuivi la mise en réseau des Cités éducatives du Grand Est en 2024. Un document-cadre relatif à l'évolution de la mise en réseau des acteurs des Cités éducatives du Grand Est a été rédigé. Les modalités de fonctionnement ont évolué de la manière suivante :

- Une à deux rencontres par an, en présentiel sur une journée dédiée aux chef-fes de projet opérationnel, coordonnateur-rices, sur un site.
- Des groupes de travail thématiques en fonction des besoins et de l'intérêt de chacun.
- Des temps de réunion informatifs sur un format court, en visioconférence pour l'ensemble des troïkas techniques en fonction de l'actualité ou à la demande
- Un séminaire régional tous les deux ans à destination des Troïkas politiques et techniques

Deux temps de réunions informatifs d'une demi-journée (20 février et 19 novembre 2024) ont eu lieu en visioconférence en direction des personnes en charge de la mise en œuvre des Cités éducatives (représentants-es de l'État, de l'Éducation Nationale et de la collectivité et chef-es de projet opérationnels-les). L'animation de ces séances se fait avec la représentante de la DREETS qui fait le lien avec les informations issues du niveau

national. Ces différents temps ont permis d'avoir 40 personnes, avec une présence assidue de représentants-es de chacune des Cités éducatives lors des rencontres.

Deux journées régionales en direction des chefs de projet opérationnel des Cités éducatives ont eu lieu en 2024 :

- Le 9 avril au collège Joliot Curie à Reims (11 personnes)
- Le 3 octobre au Cloître des Récollets à Metz (42 personnes). Cette journée était destinée aux CPO des Cités éducatives et aux professionnels-es des Programmes de réussite éducative et services départementaux de l'État (PV). Des membres de l'ANCT étaient également présents lors de cette journée.



Intervention lors d'événements nationaux liés aux Cités Educatives

Le RNCRPV s'est vu confier depuis 2020 l'animation et l'observation de la démarche Cités éducatives au niveau national dans le cadre de deux conventions pluriannuelles d'objectif successives sur les périodes 2020-2022 et 2023-2025.

En 2024, cette mobilisation au niveau national a donné lieu à 6 séminaires troïka, 1 journée

nationale PRE et 1 journée de formation interne.

Dans le cadre des séminaires troïka, les CRPV ont contribué au programme et à l'animation de temps de formation destinés aux troïkas des cités éducatives, par session de deux journées. L'ORIV a ainsi co-animé la session de juin 2024.

Accompagnement à la démarche évaluative de la Cité éducative de Chantereigne-Montvilliers

L'ORIV a poursuivi la démarche d'évaluation de la Cité éducative de Chantereigne-Montvilliers démarrée en 2023. Cela a pris la forme de temps de travail collectif mobilisant les membres du comité technique spécifiquement dédié à l'évaluation de la Cité éducative. L'ORIV a eu la charge d'animer cette démarche collective, la mise en place d'une méthode visant le recueil des données (quantitatives et qualitatives), la réalisation des démarches nécessaires à la production des données, l'organisation de l'analyse de ces données, la rédaction du rapport. Une

restitution finale de la démarche évaluative a eu lieu le 20 novembre lors d'un conseil de la Cité en présence de l'ensemble des partenaires de la Cité éducative.



Appui sur la réflexion sur la gouvernance la Cité éducative de Chantereigne-Montvilliers

Cette intervention fait suite à la démarche évaluative menée par l'ORIV dont le rapport a été finalisé en juin 2024. L'évaluation a mis en avant un besoin de réflexion autour des modalités de travail entre acteurs et plus particulièrement au niveau de la gouvernance.

L'objectif de l'intervention est d'optimiser le fonctionnement de la Cité éducative (schéma de fonctionnement des différentes instances), à partir d'une démarche impliquant les acteurs eux-mêmes et en questionnant :

- Une gouvernance pour faire quoi ? En quoi les instances, leur composition et leur fonctionnement visent à répondre aux enjeux ?

- Comment la notion d'alliance éducative vise-t-elle et permet-elle de la souplesse pour répondre aux enjeux ?
- Quelle place des uns et des autres au sein de l'organisation de la gouvernance ? Quelle circulation de l'information pour la rendre optimale ?

L'intervention a été menée auprès des membres du Comité de pilotage et du Comité de la Cité éducative et s'est traduite par une réunion le vendredi 15 novembre.

À l'issue de la réunion, l'ORIV a proposé un compte-rendu de la séance et deux scénarii de gouvernance.

Accompagnement à la démarche évaluative de la Cité éducative de Metz Borny

L'intervention de l'ORIV s'inscrit dans le cadre de l'appui technique réalisé auprès des Cités éducatives du Grand Est.

Dans le cadre de la labellisation, chaque Cité éducative a rédigé un protocole de suivi et d'évaluation qui est un élément de la convention triennale. Il présente les grandes lignes de la démarche de suivi et d'évaluation qui sera mise en œuvre pour la cité éducative de Metz Borny. Sur la base de ce document, l'ORIV a été sollicité pour accompagner la démarche d'évaluation.

Au titre de la démarche d'évaluation, l'ORIV a été chargé de :

- formaliser le protocole de suivi et d'évaluation de manière opérationnelle,
- produire les données permettant de rédiger l'avis évaluatif,
- rédiger le rapport évaluatif,

- assurer son appropriation dans une logique prospective auprès des acteurs concernés.



40

La démarche s'est déroulée entre janvier et décembre 2024. Le rapport d'évaluation a été remis en décembre 2024.

Accompagnement à la démarche évaluative de la Cité éducative de Reims Trois Fontaines - Colbert



La Cité éducative Trois Fontaines - Colbert a sollicité l'ORIV pour mener la démarche d'évaluation.

Au titre de la démarche d'évaluation, l'ORIV est chargé de :

- Formaliser le protocole de suivi et d'évaluation de manière opérationnelle.

- Produire les données permettant de rédiger l'avis évaluatif.
- Rédiger le rapport évaluatif.
- Assurer son appropriation dans une logique prospective auprès des acteurs concernés.

La démarche a démarré en février 2024 et doit se terminer en mai 2025. L'intervention est menée auprès du Comité technique de la Cité éducative, en lien avec celui-ci. Cela prend la forme de temps de travail collectif mobilisant l'ensemble des acteurs de la Cité éducative.

Accompagnement à la démarche évaluative de la Cité éducative de Strasbourg Meinau-Neuhof-Elsau-Montagne Verte



L'année 2024 a permis d'ajuster les analyses de l'évaluation par la prise en compte de documents et de bilans des actions menées les dernières années de la première contractualisation de la Cité éducative.

Une présentation des recommandations a été faite le 21 mai 2024. Sur cette base, la rédaction du rapport a été réalisée.

Appui au fonctionnement de l'Observatoire de la réussite éducative de Strasbourg

La ville de Strasbourg a souhaité construire un espace de travail visant à réduire les inégalités sociales et scolaires existantes à son échelle. Considérant que la question éducative est une question de co-éducation (sur l'ensemble du temps scolaire et hors temps scolaire), il s'est traduit en un « Observatoire des politiques publiques en matière éducative ». Il a été conçu comme un lieu de travail collectif sur la base d'une culture commune, un outil d'évaluation des actions et politiques menées, ainsi qu'un lieu d'innovation et de mise en œuvre d'expérimentation.

L'ORIV accompagne la réflexion depuis 2021.

En 2024, plusieurs actions ont été menées. Il y a eu une réflexion sur des indicateurs pour suivre les actions menées. Ensuite, la construction d'une enquête portant sur « l'offre de loisirs », en lien avec un groupe d'acteurs membres de l'observatoire. Ce questionnaire, qui sera diffusé en 2025 auprès de parents d'enfants de 3 à 11 ans, doit permettre de répondre aux questions suivantes : Que font les 3-11 ans le soir, le mercredi, les vacances... ? Est-ce que ce qui est proposé en termes d'offre d'activités répond aux attentes des parents / enfants et est-ce que le public touché est cohérent avec les orientations de la collectivité ?

Pour finir, deux conférences, autour des enjeux de co-éducation, ont été assurées par :

- Catherine DELCROIX, sociologue, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg et directeur de recherche du laboratoire Dynamie (CNRS - Université de



Strasbourg), a présenté l'approche de la coéducation par la construction d'études de cas de parcours de jeunes en difficulté, le 7 novembre 2024. De 14h à 17h à destination des professionnels-les et en direction d'un public plus large de 20h à 22h. Elle s'est appuyée sur une évaluation biographique des politiques par le vécu des jeunes et de leur entourage.

- Céline CLEMENT, Professeure en psychologie et sciences de l'éducation, INSPE de l'académie de Strasbourg (Laboratoire Interuniversitaire en Sciences de l'Éducation et de la Communication), a proposé, le 28 novembre 2024, de 14h à 17h, une conférence à destination des professionnels-les sur le thème « accompagner les parents des familles populaires dans la scolarité de leur enfant ou adolescent : freins et leviers à la collaboration école-famille ». Une conférence à destination de tout public était ensuite proposée en soirée et portait sur « Comment collaborer entre l'école et les parents pour soutenir le parcours scolaire des enfants ? ».

ANNEXE 1 - Conseil d'administration de l'ORIV

Membres élus-es lors de l'Assemblée Générale du 13 mai 2024
EN SURLIGNE MEMBRES DU BUREAU (élection lors du CA du 27 Juin 2024)

COLLÈGE ADMINISTRATEURS

Personnes Morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), *représentée par Muharrem KOC*
- Citoyenneté Active Lorraine (CAL), *représentée par Gérard TOUSSAINT*
- Collectif Interculturel d'Accompagnement de Migrants – CIAM 51, *représenté par Hamid MORJANI*
- Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile de Strasbourg (CASAS), *représentée par Brigitte FICHET*
- École Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS), *représentée par Bruno MICHON, Secrétaire*
- École Supérieure de Praxis Sociale (ESPS), *représentée par Claire WEHRUNG*
- Jeunes Equipes d'Éducation Populaire (JEEP), *représentée par Gilbert VINCENT*
- La CIMADE, *représentée par Pierre GREIB, Vice-Président*
- Migrations Santé Alsace, *représentée par Marie PRIQUELER*
- THEMIS, *représentée par Monia SCATTAREGGIA*
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF), *représentée par Francine STROBEL*

Personnes physiques

- BERTHOLON Guillaume, Assesseur
- BLANC Maurice
- BOULAKDOUR Mohamed
- CALME Leila
- DIDIER Guy, Assesseur
- FERCHIOU Yasmina
- FOUDRAT Michel, Vice-Président
- GINDENSPERGER Marie-Christine, Assesseure
- GIRAUD Guy
- GRANDJEAN Francis, Assesseur
- JAECKLE Sylvie, Présidente
- LEROUX Véronique
- LIAU Dan, Trésorier
- MANESSE Valérie
- MULLER Marie-Astride, Assesseure
- WAGNER Rudi, Vice-Président

COLLÈGE PARTENAIRES (personnes physiques et personnes morales)

- EL MAHROUG Naouel (67)
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

SUIVEZ
NOTRE
ACTUALITE !



www.oriv.org



[ORIV.GrandEst/](https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/)



Via la Lettre d'information électronique
Pour s'abonner : contact@oriv.fr

Au sein du Centre de documentation

- Pour nous rendre visite, prenez rendez-vous par mail : documentation@oriv.fr
- Pour préparer votre visite, consultez la base documentaire du réseau RECI : <http://biblio.reseau-reci.org>

RESSOURCEZ-
VOUS !

RESTEZ EN
VEILLE !

Via trois panoramas de presse thématiques en ligne :

- Intégration, lutte contre les discriminations - Réseau RECI : www.scoop.it/topic/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations
- Politique de la ville - Réseau national des CRPV : www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville
- Laïcité - ORIV : www.scoop.it/topic/laicite-6

Consultez le **Portail européen sur l'intégration**, qui propose des ressources sur les enjeux d'intégration des migrants-tés dans l'Union Européenne :
<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>



**Observatoire régional de
l'intégration et de la ville**
Centre de ressources Grand Est
Politique de la Ville - Intégration
Discriminations

Siège : 1, rue de la Course
67000 Strasbourg

03 88 14 35 89
contact@oriv.fr

Antenne : ORIV / CIAM
11, rue M-J Baillia-Rolland
51100 Reims

06 48 58 83 63
e.arnoulet@oriv.fr